



NATIONS UNIES
GUINÉE



CADRE DE RÉPONSE MULTISECTORIELLE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES (SNU) EN GUINÉE À LA PANDÉMIE DE COVID-19



Avril 2020 - Octobre 2021



COVID-19
RIPOSTE



sommaire

LISTE DES ACRONYMES	03
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	04
INTRODUCTION	06
1. PRINCIPES DIRECTEURS	08
2. ANALYSE DE LA SITUATION	10
2.1. Situation épidémiologique	10
2.2. Impacts socioéconomiques	11
3. MÉCANISME DE COORDINATION ET RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	16
4. L'OFFRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN GUINÉE	17
1. La réponse sanitaire à la covid-19	18
2. Réponse socioéconomique	21
2.1. Priorité à la sante : Protéger les services et les systèmes de santé pendant la crise	22
2.2. Protection des populations : Protection sociale et services essentiels	23
2.3. Réponse et relèvement économique : Protection des emplois, des PME, des travailleurs et travailleuses du secteur informel	24
2.4. Réponse macroéconomique et collaboration multilatérale	25
2.5. Cohésion sociale et résilience communautaire	27
5. STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES	28
6. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION	30
7. INNOVATION	31
8. COMMUNICATION	32
9. RISQUES	33
ANNEXE 1 : PRODUITS DU PROGRAMME-CADRE	35
ANNEXE 2 : CONTRIBUTIONS DES AGENCES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	45





LISTE DES ACRONYMES

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIE	Groupement d'intérêt économique
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
IFI	Institutions Financières Internationales
ITC	Centre du Commerce International
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
NFI	Non Food Items
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONU-DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH / SIDA
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBF	Peace building Fund - Fonds de Consolidation de la Paix
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTF	Partenaires techniques et financiers
SNLC	Stratégie nationale de lutte contre la COVID-19
SNU	Système des Nations Unies
UNCT	Équipe-Pays des Nations Unies
UNDAF	The United Nations Development Assistance Framework
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dès le début de la propagation de la pandémie de COVID-19, avec l'apparition des premiers cas en Guinée le 12 Mars 2020, le Système des Nations Unies (SNU) s'est mobilisé pour assister la Guinée dans sa préparation à une prévention et réponse d'urgence sanitaire et socioéconomique à la mesure du choc créé par la pandémie.

Capitalisant sur la diversité de ses expertises et de ses ressources, le SNU s'est attaché à œuvrer, « *Uni dans l'action* », auprès du gouvernement guinéen dans les domaines de la surveillance épidémiologique et la sécurisation des points frontières, le dépistage, la prise en charge des malades, la logistique et le soutien opérationnel ainsi que la communication et l'engagement communautaire.

Outre ces mesures liées directement à l'urgence sanitaire, le SNU en collaboration avec ses partenaires, dont la Banque Mondiale et le FMI, a engagé des actions préventives et de réponses opérationnelles immédiates en contribuant au Plan national de Riposte, initié en Avril 2020 par les plus hautes autorités du pays et notamment le Premier Ministre. Le présent cadre définit la réponse multisectorielle développée par le Système des Nations Unies en République de Guinée en appui aux effets de riposte et de relance post COVID-19.

Ce cadre, stratégique et programmatique qui met en application les principes énoncés dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies intitulé "*Responsabilité partagée et solidarité mondiale*", s'inspire des lignes directrices de la planification des équipes-pays des Nations Unies et des partenaires publiées par l'OMS et du document Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19.

Il s'ancre sur le plan de réponse sanitaire national, le plan de réponse économique à la crise sanitaire COVID-19 ainsi que sur la stratégie nationale de lutte contre la COVID-19 (SNLC) qui couvre la période 2020 - 2022 et qui constitue la réponse du Gouvernement pour relever les défis économiques, sociaux et sanitaires de la pandémie.

La théorie du changement sur laquelle repose la SNLC postule qu'en 2022, « *la Guinée est débarrassée de la COVID-19 et a repris sa marche vers l'émergence et la prospérité* » tel que définie par la Vision 2040 et déclinée dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Par un effet miroir, le cadre de réponse du SNU s'aligne sur la SNLC et sa théorie du changement et sera déployé pour une durée de 18 mois à travers une réponse portée sur deux fronts principaux :

- 1) Le front sanitaire pour rompre la chaîne de transmission de la maladie ;
- 2) le front économique et social pour apporter une réponse adéquate et créer les conditions d'une relance durable de l'activité tout en atténuant les effets directs et indirects de la maladie sur les ménages, les entreprises privées et le secteur informel.

Dans l'esprit « *Unis dans l'Action* », le cadre de réponse détaille les actions synergiques planifiées par les différentes entités des Nations Unies en Guinée en appui aux efforts entrepris par le gouvernement. La définition du plan s'articule autour l'UNDAF (2018 - 2022), notamment les effets 2 et 3 portant sur la résilience des populations les plus vulnérables aux risques de catastrophe et leur accès accru et équitable aux services sociaux de base. Il constituera les fondations pour une transition stratégique vers le nouveau cadre de coopération du Système des Nations Unies (2022 - 2026), qui s'appuiera sur les mécanismes de coordination et les innovations mises en place dans le cadre de la réponse multisectorielle du SNU à la pandémie de COVID-19.

L'originalité de ce plan est qu'il associe les trois dimensions sanitaire, socio-économique et humanitaire du cadre de réponse global proposé par le Secrétaire général des Nations Unies en un seul cadre de réponse, assurant une véritable interconnexion entre ces trois dimensions. La composante sanitaire du plan s'articule autour des 6 piliers recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé afin de couvrir les phases d'alerte et de riposte à la pandémie.



Appui des Nations Unies, à travers l'OIM, à la recherche des cas de COVID-19 à travers le « Porte-à-porte ».

La composante socio-économique comporte cinq (5) domaines d'intervention, développés dans le respect du développement durable, des droits de l'homme et de l'égalité des genres, s'articulant autour des axes suivants :

- 1) **Priorité à la santé en veillant à ce que les services de santé essentiels soient toujours disponibles et les systèmes de santé renforcés ;**
- 2) **La protection des populations en aidant ces dernières à faire face à l'adversité, à travers des mesures de protection sociale et la fourniture des services essentiels ;**
- 3) **La réponse et reprise économique qui vise à protéger les emplois, soutenir les PME et les travailleurs et travailleuses du secteur informel grâce à des programmes de réponse et de relance ;**
- 4) **La cohésion sociale et la résilience des populations pour promouvoir la cohésion sociale et investir dans la résilience des populations et les actions menées par ces dernières et enfin**
- 5) **Les mesures macroéconomiques et la collaboration multilatérale, pour que les politiques macroéconomiques servent les plus vulnérables tout en renforçant les mesures de collaboration multilatérales et régionales.**

Ces domaines d'intervention représentent un ensemble intégré de mesures d'appui proposé par le système des Nations Unies afin de protéger les besoins et les droits des personnes durement touchées par la pandémie, et plus particulièrement

les populations les plus vulnérables. Leur complémentarité est assurée par une contribution synergique des agences des Nations Unies aux différents piliers de la composante sanitaire ou socio-économique, avec un leadership et des actions différentes en fonction des forces et valeur ajoutée de chaque entité du SNU, sous la coordination générale du coordonnateur résident.

La Guinée ne faisant pas partie du plan global de réponse humanitaire et ne disposant pas d'une plateforme de coordination humanitaire basée sur les systèmes de clusters, l'équipe pays du SNU en Guinée a intégré la dimension humanitaire à plusieurs des piliers des composantes sanitaire et socio-économique, assurant ainsi un continuum humanitaire - développement, mettant l'accent plus particulièrement sur le renforcement de la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et leur accès aux services de base.

Le cadre de réponse sera aussi guidé par une stratégie d'innovation, visant à catalyser les approches innovantes initiées avant la COVID19 et qui seront accélérées dans les mois à venir et mises au service de la lutte contre la pandémie, tout en accompagnant le gouvernement dans son accélération de la transition numérique.

Les besoins de financement pour le cadre de réponse intégré et multisectorielle du SNU en Guinée, planifié sur une période de mise en œuvre de 18 mois, sont estimés à 92.6 Millions de dollars Etats-Unis dont 38.8 Millions ont déjà été mobilisés à la date du 24 Juillet 2020.



INTRODUCTION

Il y a quelques mois, la République de Guinée a enregistré son premier cas officiel de COVID-19, le 12 mars 2020. En rejoignant très tôt le groupe des pays africains à être affectés par cette pandémie, le gouvernement guinéen et ses partenaires ont fait face ensemble, à l'urgence sanitaire, en déployant un dispositif de réponse adapté pour préserver principalement les vies des populations.

Un plan de préparation et de réponse à la pandémie de COVID-19 a rapidement été initié, à la lumière de l'expérience acquise par le pays dans la gestion de la maladie à virus Ebola en 2015-2016. Dans cette dynamique, le Système des Nations Unies s'est positionné pour apporter son soutien au gouvernement, en apportant une expertise technique de haut-niveau, en mobilisant les partenaires techniques et financiers et en mettant en place une stratégie de réponse sanitaire soutenue par des interventions à court terme pour faire face aux besoins essentiels les plus urgents. Environ 13 millions de dollars américains, provenant essentiellement de la réorientation de certaines activités des plans d'action annuels d'assistance au développement et des apports directs du fonds du Secrétaire Général des Nations Unies pour la lutte contre la COVID-19 ont permis de supporter ces interventions immédiates, dans un élan de solidarité globale, renforcée par les orientations et la vision du Secrétaire Général des Nations Unies qui ont servi de boussole à toutes les équipes pays.

Le cadre de réponse multisectorielle présenté ici complète et intègre le plan de préparation et de réponse sanitaire des Nations Unies, grâce à un leadership opérationnel du coordonnateur résident et des contributions directes de toutes les agences, résidentes et non résidentes, en appui à l'ensemble des piliers opérationnels de la riposte. Ces appuis sont alignés au cadre de coordination nationale et stratégies mises en place. L'assistance apportée par les Nations Unies en Guinée vise à stopper la transmission de la maladie tout en assurant le relèvement économique, en gardant un focus central sur le respect des droits humains et en adoptant une approche inclusive basée sur le principe « Ne laisser personne de côté ».

Dans cette logique, le plan de réponse multisectorielle des Nations Unies à la pandémie de COVID-19, en plus de renforcer la riposte sur le plan sanitaire, à travers notamment la protection des services et des systèmes de santé pendant la crise, sert de feuille de route stratégique et opérationnelle, pour garantir la protection sociale et les services essentiels, assurer la protection des emplois, des PME et des travailleurs et travailleuses du secteur informel, supporter les mesures macroéconomiques et la coopération multilatérale, et enfin, soutenir la cohésion sociale et la résilience des populations.

C'est un plan dynamique concerté et harmonisé, qui prend en compte les avantages comparatifs de chaque agence, et représente notamment la réponse collective et structurelle des Nations Unies face aux mutations multidimensionnelles induites par la pandémie de COVID-19 en République de Guinée. Son opérationnalisation, à court et moyen termes, repose sur son appropriation par le Gouvernement, les partenariats et les innovations opérationnelles, à même de contribuer à un développement socio-économique plus égalitaire, inclusif et durable.

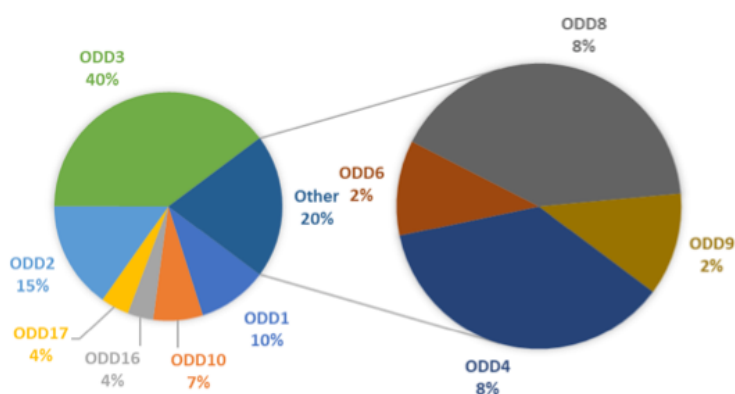
Les besoins de financement pour le cadre de réponse intégré et multisectorielle du SNU en Guinée, planifié sur une période de mise en œuvre de 18 mois, sont estimés à 92.6 Millions de dollars Etats-Unis dont 38 Millions ont déjà été mobilisés à la date du 24 Juillet 2020.



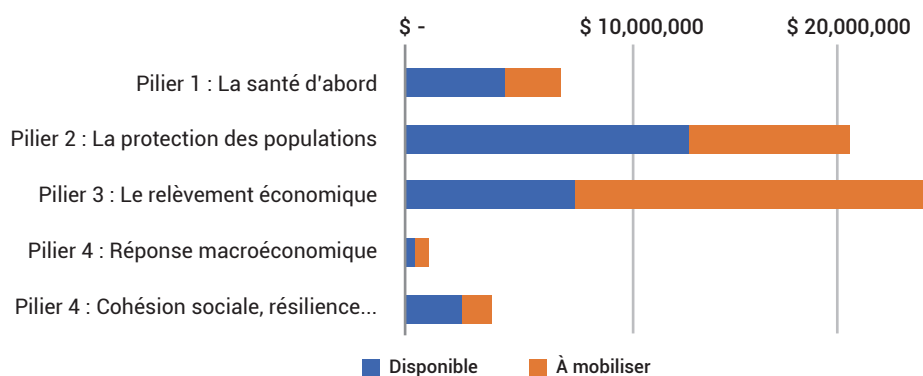
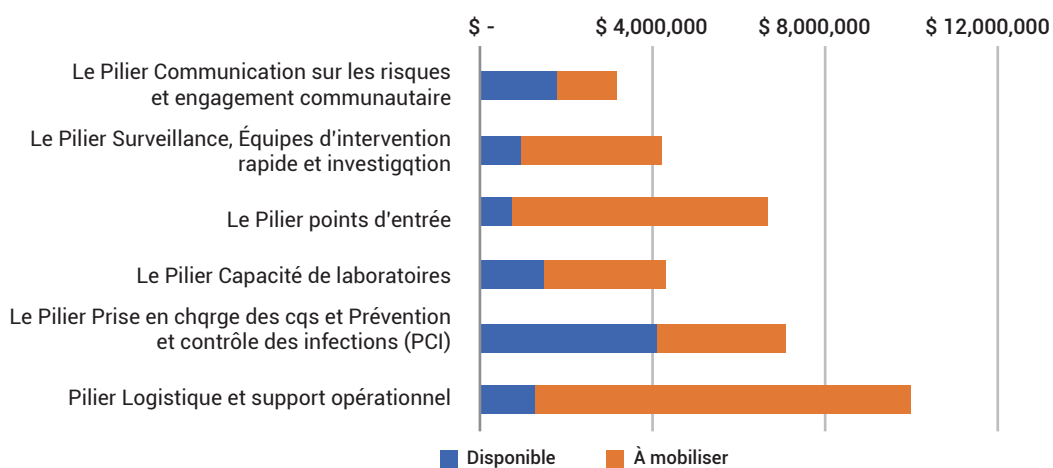
APERÇU DU PROGRAMME CADRE

PRODUITS / ACTIONS PRIORITAIRES	FINANCEMENTS REQUIS	FINANCEMENTS DISPONIBLES	MONTANT A MOBILISER
51	\$ 92,622,505	\$ 38,812,908 (42%)	\$ 53,809,597 (58%)

Liste des ODD principalement couverts par le cadre de réponse multisectorielle COVID-19 en Guinée



Répartition des ressources par pilier





1. PRINCIPES DIRECTEURS

Le cadre de réponse multisectoriel sera basé sur un ensemble de principes directeurs tels que l'approche Unis dans l'action, les partenariats renforcés, la programmation basée sur les droits de l'homme et le genre, la recherche de synergie au sein du SNU et un alignement opérationnel sur la stratégie de réponse nationale.

- > Dans une approche One UN «*Unis dans l'action*», la réponse du Système des Nations Unies en Guinée s'est construite sur les synergies des différentes agences, autour de trois piliers de réponse interdépendants :

- 1) La réponse sanitaire sous la supervision technique de l'OMS ;
- 2) La réponse socioéconomique sous la supervision technique du PNUD ;
- 3) La réponse humanitaire sous la supervision technique du bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

- > Ce cadre de réponse multisectorielle et intégré du Système des Nations Unies en Guinée se construira sur des partenariats variés et renforcés, notamment avec les institutions financières internationales et la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, avec lesquelles des actions conjointes ont déjà été entreprises durant la première phase de la réponse sanitaire.

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, à travers son bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (CEA/BSR-AO) apportera un soutien stratégique sur différentes dimensions de la réponse et plus particulièrement les piliers relatifs à la réponse socio-économique et macro-économique.

- > Le cadre de réponse du Système des Nations Unies (SNU) repose sur les normes et principes des droits de l'homme, du genre et l'engagement onusien en faveur de la jeunesse et des plus vulnérables, dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation à venir. Il a été développé en concertation avec les autorités nationales sur la base de l'expertise technique et stratégique qu'offre l'ensemble

des agences et programmes des Nations Unies en Guinée.

- > La coordination de la réponse des Nations Unies en Guinée relève des responsabilités du Coordonnateur Résident qui s'assure d'une cohérence de la réponse et assure un leadership qui unit les différentes entités vers une mise en œuvre commune. Sur le plan technique, l'OMS assure le lead technique de la réponse sanitaire COVID-19 en étroite collaboration avec les différentes agences du SNU.

Dans le cadre de la réponse socioéconomique, le PNUD a pour rôle d'animer une dynamique collaboratrice et intégratrice, faisant intervenir les entités des Nations Unies pour contribuer au contenu de la riposte et aux résultats de la dynamique de relance du développement qui sous-tend la réponse. Sur le plan humanitaire, le bureau régional OCHA basé à Dakar apporte son concours à la direction et au leadership nécessaire à l'équipe pays du SNU afin d'analyser les besoins, structurer la réponse et contribuer à la mobilisation des ressources.

- > L'approche de programmation basée sur les droits de l'homme sera suivie dans tous les piliers et étapes du plan se fondant sur les indicateurs des droits de l'homme dans la réponse et le relèvement post COVID-19 en préparation. Le plan se conforme aux engagements de la République de Guinée en matière des droits de l'homme et contribuera à la mise en œuvre des recommandations des mécanismes internationaux et régionaux, afin de ne laisser personne de côté. Cette approche visera à désagréger les données nécessaires pour identifier les personnes exclues ou discriminées, comment et pourquoi.



Affiche élaborée dans le cadre de la campagne de communication sur les gestes barrière - UNFPA.

HADJA DJÉNÉ CONDÉ
Première dame de la République



Cela permettra d'identifier et d'adresser les inégalités évitables ou extrêmes en termes de résultats et d'opportunités, ainsi que les schémas de discrimination dans la législation, les politiques et les pratiques, les barrières structurelles et relatives aux relations de pouvoir inégales qui produisent et reproduisent les inégalités au fil des générations.

Cela nécessitera également une participation libre, active et significative de toutes les parties prenantes, en particulier les plus marginalisées, aux processus d'examen et de suivi afin de garantir la redevabilité et la responsabilité, les recours et les réparations pour tous.

- > Le genre sera pris en considération dans toutes les composantes du plan conjoint. Les femmes et les filles seront spécifiquement ciblées. Pendant la phase de réponse, le SNU

assurera la participation de la société civile à la promotion des droits des femmes. La jeunesse bénéficiera d'une considération particulière lors de la programmation et de la mise en œuvre des interventions. Ceci est déjà en cours dans plusieurs initiatives du SNU. À ce titre, la Guinée détient une fenêtre d'opportunité démographique à travers la valorisation du dividende démographique lié à l'accroissement rapide de sa population active.

- > Le cadre de réponse multisectoriel sera fortement ancré dans les mécanismes de coordination de la réponse nationale et parfaitement aligné aux plans de réponses sectoriels existants. Il répond aussi aux prérogatives du Secrétaire Général des Nations Unies en matière de mise en place d'une réponse urgente, cohérente et efficace contre la COVID-19.



2. ANALYSE DE LA SITUATION

2.1. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

La Guinée fait face, depuis plusieurs semaines, à la progression rapide de la pandémie à COVID-19. Elle a enregistré son premier cas le 12 mars 2020 dans la capitale (Conakry) et le nombre de cas n'a cessé d'augmenter depuis. Le Président Alpha Condé a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire le 26 mars 2020 pour une durée d'un mois, reconductible.

Le Lundi 6 avril, le Gouvernement Guinéen a engagé son Plan de riposte économique à la crise sanitaire COVID-19, pour contenir et juguler l'épidémie, atténuer les conséquences de la crise sanitaire, notamment pour les ménages en situation de précarité et pour atténuer les effets de

l'épidémie sur les entreprises, et notamment les secteurs les plus affectés. Le 11 avril, le Président de la République a institué un Conseil scientifique de riposte pour orienter et renforcer les mesures de lutte contre la pandémie avec comme objectif de combattre et prévenir la propagation du Coronavirus à travers le pays. D'après les informations fournies par l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (ANSS) du 17 juillet 2020, la Guinée compte 6491 cas de COVID-19 confirmés, 5257 guérisons et 39 décès en milieu hospitalier. La concentration du foyer épidémique se trouve à Conakry avec toutefois une extension observée à l'intérieur du pays (cf. figure 1).

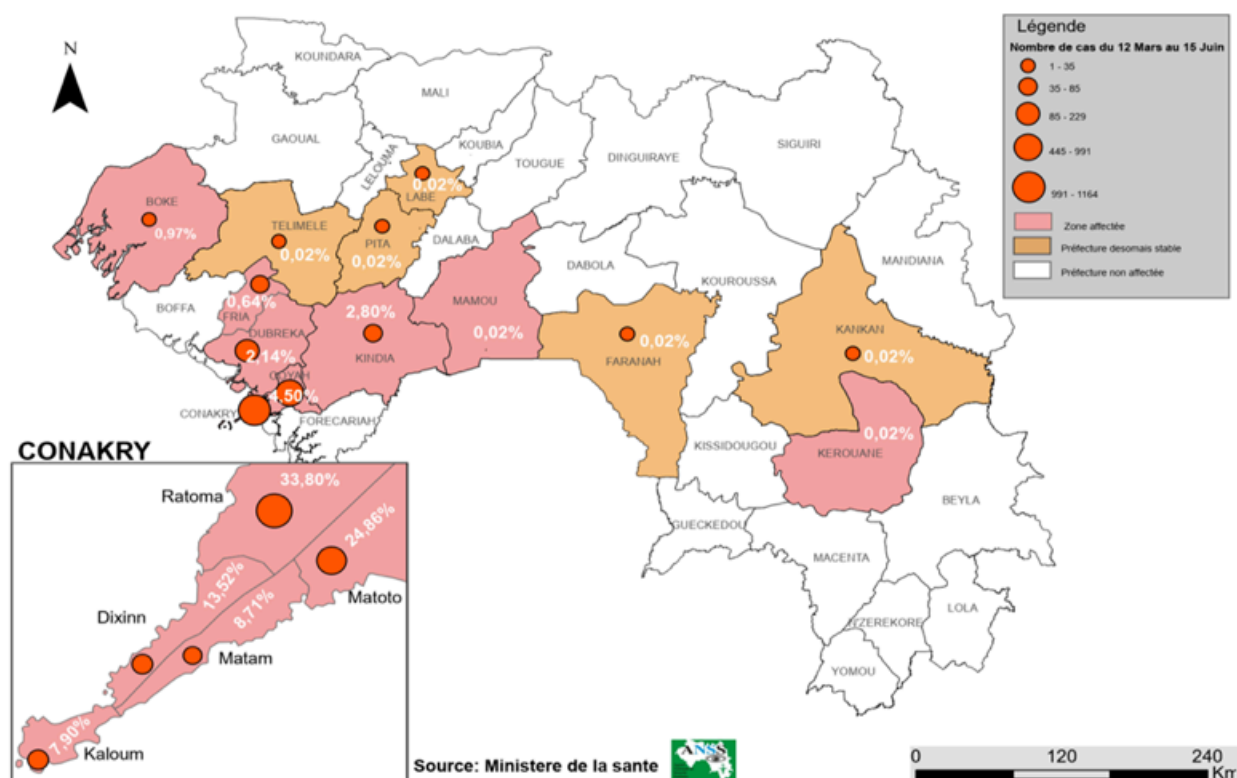


Figure 1 répartition des cas de COVID-19 au niveau national

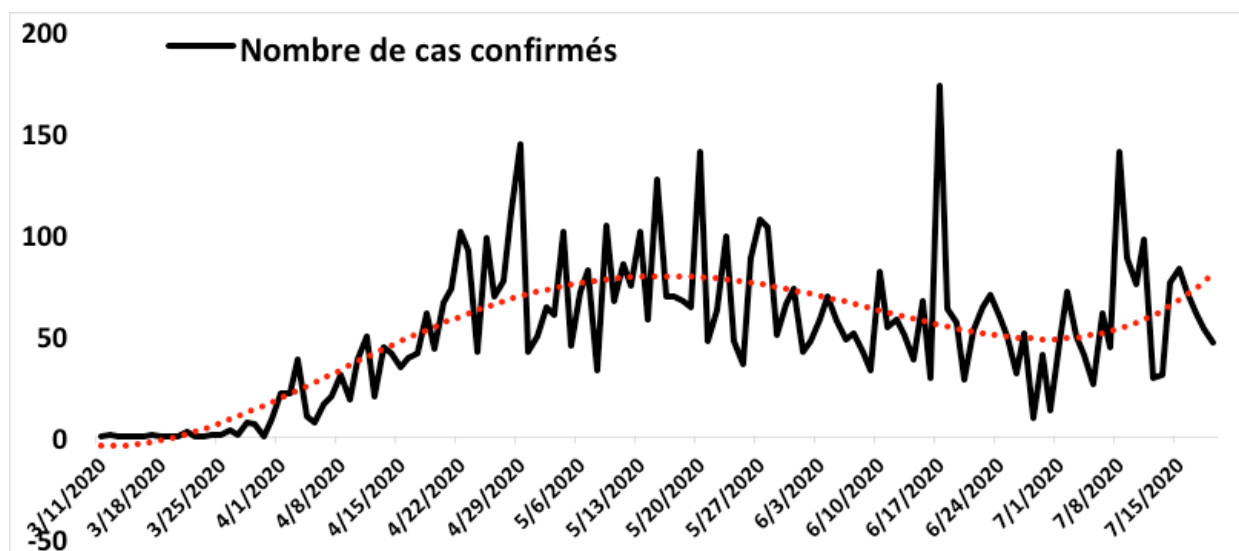


Figure 2 : évolution du nombre de nouveaux cas de COVID-19 confirmés par jour – source : ANSS

La courbe épidémiologique qui avait connu un pic au mois de Juin à connu une inflexion courant juillet avec cependant un rebond à la semaine 28 et 29, ce qui montre que la situation est encore évolutive. Il faut aussi remarquer avec satisfaction, une tendance à la baisse du ratio de positivité des tests COVID-19 sur la même période. Ceci pourrait cependant être expliqué en

partie par la vulgarisation des tests au-delà des seuls contacts de cas confirmés. La vigilance et le respect strict des lignes directrices édictées par l'OMS et les autorités nationales reste de mise en raison de l'expérience vécue dans les pays ayant allégé les mesures d'urgence sanitaire et au regard de l'ouverture en cours les frontières aériennes.

2.2. IMPACTS SOCIOECONOMIQUES

Afin d'évaluer l'impact de la pandémie COVID-19 sur le cadre socioéconomique guinéen et d'élaborer une stratégie de lutte ciblée contre la maladie, le SNU a réalisé une analyse préliminaire macroéconomique et multisectorielle de l'impact de la COVID-19 et appuyé la conduite d'une enquête et étude d'impact nationale sur les ménages, les PME formelles et informelles ainsi que sur les secteurs sociaux et productifs en général. Les premiers résultats préliminaires sont présentés ci-dessous dans l'attente des résultats de l'enquête et étude d'impact en cours de finalisation.

> Cadre macroéconomique

La dépendance forte de l'économie guinéenne à l'égard des exportations de matières premières, de l'importation des produits et équipements de première nécessité¹, de la prédominance de l'emploi informel², y compris des emplois vulnérables ainsi que de la faiblesse de la production manufacturière augurent des conséquences néfastes pour l'économie guinéenne tant au niveau du secteur privé que pour les ménages

et la mobilisation des ressources domestiques. L'impact macroéconomique de la COVID-19 sur l'économie guinéenne se traduira d'abord par une baisse importante de la croissance économique en 2020.

Selon les dernières estimations de la Banque Mondiale, la croissance économique pourrait baisser à 2.1 %³ en 2020 notamment en raison de la contraction des exportations des pays hautement dépendant de l'exportation de ressources minières.

¹UN Comtrade, Guinea profile, <https://comtrade.un.org/labs/data-explorer/>

²Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel en Guinée, ENESIG-2018/2019, INS, <http://www.aguipegn.com/document/download/49>

³Global Economic Prospects, World Bank Group, June 2020. Page 105

Cette baisse de la croissance résultera essentiellement de la baisse des exportations, notamment vers la Chine, principal partenaire commercial de la Guinée, de la baisse de la consommation privée due à la baisse des revenus et aux mesures de restriction qui impactent les importations et la production domestiques. La baisse attendue de l'investissement privé et celle de l'investissement intérieur brut ainsi que la contraction des ressources fiscales auront un impact significatif sur le déficit budgétaire de l'Etat, qui selon le FMI devrait se dégrader en se situant à 4,3% du PIB en 2020 contre une prévision initiale de 2% (Source : IMF, Regional Outlook, April 2020- WEO, Octobre 2019).

Selon les résultats préliminaires de l'étude d'impact nationale, le pays devrait connaître une croissance économique de 1.3% au lieu d'une projection initiale de 5.8% pour 2020 (avec une récession potentielle allant jusqu'à 0.9%). Cette évolution s'expliquerait par le ralentissement du rythme et de la contraction des transactions courantes et en capital avec le reste du monde dans tous les secteurs de l'économie notamment les mines, le tourisme et des services connexes (hôtellerie et les transports) en lien avec la baisse de l'offre et de la demande de voyages, elle-même induite par la fermeture des frontières et autres restrictions de mouvements.

> *Impact socioéconomique*

L'impact socio-économique de la COVID-19 pourrait se traduire par une baisse de l'activité dans tous les secteurs, particulièrement dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'industrie manufacturière, de l'hôtellerie et du tourisme mais aussi du transport pour ne citer que ceux-ci. Cette baisse de l'activité se traduira par des pertes d'emploi, notamment les emplois informels (temporaires, sans contrat de travail, sans sécurité sociale) dans l'agriculture, le commerce, le tourisme et les services en particulier.

Les mesures de confinement et la restriction de la mobilité interurbaine aggravent les conséquences économiques de la COVID-19 en contraignant le transport des biens et services avec pour conséquence des ruptures dans la fourniture des approvisionnements en biens et services et probablement par une augmentation des prix des produits de première nécessité.

De plus, l'économie guinéenne étant fortement dépendante des transferts de fonds en provenance de la diaspora - en 2017, selon la banque mondiale, 93 millions de dollars US ont été transférés par la diaspora guinéenne, soit 1,53% du PIB national - Il est aussi à craindre, étant donné le caractère global de la crise, une forte baisse de ces transferts de fonds et donc une vulnérabilité accrue pour bon nombre de ménages soutenus par cette voie. Afin qu'à la crise sanitaire ne s'ajoute pas une crise sociale dévastatrice, la reprise de l'activité économique doit être une priorité tout en garantissant la sécurité sanitaire le long des axes de mobilité et dans la conduite des échanges et des services.

> *Impact sur l'éducation*

Dans le domaine de l'éducation, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture de 14.320 établissements scolaires (Education Nationale: 14.194 ; Enseignement technique : 96 et enseignement supérieur : 76) impactant ainsi 3.083.093 élèves et étudiants dont 2.900.460 reliés au Ministère de l'Éducation Nationale, 30.968 à l'Enseignement technique et 156.295 au sein de l'Enseignement supérieur (Source, Institut National de la Statistique, Guinée, 2018)⁴. Cet impact pourrait porter principalement sur la qualité de la formation au regard des taux de d'abandons déjà très élevés, notamment au niveau du cycle primaire.

> *Impact sur la sécurité alimentaire*

Suite aux effets de la pandémie sur la sécurité alimentaire, l'analyse projetée du cadre harmonisé montre que 267,170 personnes seraient en risque d'insécurité alimentaire dans la période de juin-août 2020. Les estimations du Programme Alimentaire Mondial indiquent que 613 571 personnes additionnelles pourraient être affectées par l'insécurité alimentaire du fait de la COVID-19 d'ici la fin de l'année.

Au total, le nombre de personnes à risque d'insécurité alimentaire passerait à 880,741 personnes d'ici la fin 2020 si les mesures de confinement persistent soit une augmentation de 230% (source : PAM). Parmi les personnes en insécurité alimentaire, les enfants, les femmes enceintes et allaitantes seront en carence nutritionnelle si elles ne peuvent se procurer un régime alimentaire sain, varié et équilibré.

⁴http://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/INS_annuaire_2018.pdf

Par ailleurs, la COVID-19 intervient dans un contexte national fragile lié aux troubles sociopolitiques que le pays a connu depuis près d'un an. En effet, la perturbation du transport urbain et de la production agricole, le faible approvisionnement des marchés notamment de produits alimentaires et la faible diversification alimentaire liée au mode de consommation de la population pourraient conduire à une plus forte exposition de la population à la malnutrition entraînant des maladies mortelles et autres facteurs de vulnérabilité.

Rappelons que le taux de malnutrition aiguë globale est de 9% et la malnutrition chronique atteint 30% en Guinée. Selon les résultats de l'enquête préliminaire susmentionnée, l'enquête confirme que la COVID-19 a accentué l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est ainsi que 75% des ménages craignent désormais pour leur alimentation, 61% ne consomment pas suffisamment d'aliments sains et nutritifs et 44% ont diminué le nombre de repas journaliers. Ainsi, la Guinée pourrait compter 370 000 personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle sévère à partir de Juin 2020.

> **Impact sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement**

La COVID 19 survient en Guinée dans un contexte où les services de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène étaient déjà précaires, en particulier dans les habitats précaires et les zones rurales et pour les sans-abris. Selon l'EDS 2018, si une proportion de 79% des ménages consomment de l'eau provenant de sources améliorées avec une forte disparité entre milieu urbain (98%) et rural (70%), ce chiffre cache des disparités entre urbains et ruraux car seulement 39% des ménages disposent d'un service élémentaire (amélioré avec un temps de collecte de moins de 30 minutes) et 18% des ménages traitent leur eau de boisson de façon appropriée.

Cette proportion descend à 8% pour le milieu rural, augmentant ainsi les risques liés aux maladies d'origine hydrique telles que les diarrhées. En ce qui concerne l'assainissement, 52% des ménages disposent d'une installation sanitaire améliorée (partagée ou non) et cette proportion baisse à 27%, s'il s'agit des ménages avec un service élémentaire (installation sanitaire non partagée). Le milieu rural est le plus mal loti car seulement 17% des ménages disposent d'un service élémentaire.

> **Impact sur la Santé**

L'épidémie de la COVID-19 pourrait compromettre les avancées précaires durement acquises en termes de couverture des services de santé notamment de santé maternelle et infantile y compris pour le VIH et le SIDA mais aussi le paludisme, la tuberculose et les autres endémies.

En effet, l'offre des services de santé se fait au niveau de 1.433 structures publiques toutes catégories confondues (925 postes de santé, 410 centres de santé, 5 centres de santé améliorés, 33 centres médicaux communaux et hôpitaux préfectoraux, 7 hôpitaux régionaux et 3 hôpitaux nationaux) dont 51% se trouvent dans un état physique et de fonctionnalité non approprié par rapport aux standards nationaux.

Le système sanitaire, rappelons-le, a été durement affecté pendant la crise Ebola dont les conséquences sont encore perceptibles. Par ailleurs, en Guinée, le niveau de stigmatisation et de discrimination à l'endroit des personnes infectées par le VIH est assez élevé. L'épidémie de la COVID-19 survient dans un contexte où la réponse nationale au VIH/SIDA enregistre depuis fin 2017 une croissance significative du taux de couverture globale en thérapie anti rétrovirale (de 32% à 52%). Cependant, force est de noter une disparité au sein des différentes couches des personnes vivant avec le VIH.

Le risque d'interruption des services VIH, notamment, la prise en charge par les ARV et les antituberculeux, la fonctionnalité de la chaîne d'approvisionnement en intrants VIH et TB sont à craindre et à prendre en compte dans le plan de réponse à la COVID-19.

> **Impact sur l'accès aux services sociaux de base**

Sur le plan social, il est attendu que la crise de la COVID-19 et les mesures de restriction à la mobilité humaine (mesures de confinement partiel et les restrictions liées aux déplacements infrarégionaux) impactent fortement l'accès des ménages aux services sociaux essentiels et aux activités génératrices de revenu. Cette crise exacerbe les inégalités sociales et remet en cause le droit à la protection sociale et indirectement, les droits du travailleur.

La vulnérabilité généralisée de la population (respectivement 55% et 60% de la population vit dans la pauvreté monétaire et/ou multidimensionnelle) et notamment celle des femmes, des enfants, des personnes handicapées, celles atteintes d'albinisme, et l'absence de mesures de protection sociale d'envergure (moins de 3% de la population bénéficie d'une couverture sociale) limitent fortement la capacité de résilience de la population guinéenne face à la pandémie de la COVID-19. Selon les estimations de la Banque Mondiale, la baisse du bien-être des ménages pourrait se situer entre 7 et 10% par rapport à la situation observée avant la crise. Ceci pourrait avoir pour conséquence d'augmenter fortement le nombre de personnes tombant dans la pauvreté ou se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté.

> Impact sur la protection des personnes

Dans le domaine de la protection contre les violations des droits de l'homme (économiques, civils, culturels, sociaux et politiques), les violences faites aux enfants y compris les violences sexuelles, déjà récurrentes dans le pays, pourraient s'intensifier (55,7% des femmes ont subi au moins une forme de violence physique depuis l'âge de 15 ans et 29,3% des femmes ont subi au moins une forme de violence sexuelle depuis l'âge de 15 ans. Source : MICS 2016).

A ces questions, s'ajoutent le taux encore élevé (38%) d'enfants qui n'ont pas obtenu leur acte de naissance, selon la dernière enquête EDS 2018, alors même que le pays enregistrait à ce moment précis, un fonctionnement normal des services de protection de l'enfant et de l'état civil. Le contexte de la pandémie de COVID-19, avec les mesures restrictives et l'impact sur le fonctionnement des administrations et des services pourrait aggraver cette situation, en particulier pour les enfants vivant dans les ménages pauvres et ceux qui vivent en milieu fermé ainsi qu'en milieu ouvert, sans accompagnement familial.

> Impact sur la gouvernance, les droits de l'homme, la cohésion sociale, la sécurité et la paix

Dans un contexte épidémique tendu, les enjeux de gouvernance des institutions et la continuité de l'État peuvent se trouver durement impactés. La COVID-19 pourrait avoir des effets négatifs sur la stabilité sociale et politique, créant des conditions d'agitation et des confrontations intercommunautaires.

L'incertitude des impacts futurs de la pandémie combinée à des restrictions de mouvement, à la montée du chômage, à un accès limité à la nourriture et à l'érosion des moyens de subsistance déjà fragiles pourraient générer un mécontentement parmi la population, alimentant la violence et des conflits. La gouvernance sécuritaire, la protection civile et la cohésion sociale doivent par conséquent être soutenues.

Un accent particulier doit être porté envers ces défis pour prévenir et réprimer les cas d'usage excessif de la force et les abus des droits de l'homme mais également pour renforcer les systèmes de prise en charge et de suivi des VBG. La COVID-19 pourrait compromettre les efforts déployés par les autorités guinéennes et leurs partenaires pour renforcer la promotion, la protection et la réalisation du droit au développement qui rassemble et établit une synergie entre la participation inclusive et les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques (Axe 1 du PNDES et de l'UNDAF - ODD 1, 2, 3, 4, 5, 9 et 16).

Cette pandémie affecte par ailleurs, négativement, comme cela a été mentionné plus haut, la participation effective des citoyens à la vie publique, astreints au confinement et aux efforts quotidiens de résilience individuelle et communautaire (Axe 3 du PNDES et de l'UNDAF - ODD 5, 10, 16). Elle peut aussi compromettre l'efficacité de la solidarité internationale nécessaire pour garantir la continuité des services sociaux de base (ODD 17).



De même, la crise a mis à nu certaines faiblesses liées aux mécanismes de protection et d'assistance aux migrants et aux personnes en situation de mobilité. En effet, un nombre non négligeable de ressortissants guinéens se sont retrouvés bloqués dans des pays étrangers sans possibilité de rentrer en Guinée. Cette situation a entraîné un accroissement de leur vulnérabilité au regard de leur schéma de vie normal et de leur moyen de subsistance réguliers.

> *Impact environmental*

L'arrivée du Coronavirus en Guinée se conjugue à une nouvelle forme de pollution. En effet, de nombreux types de déchets biomédicaux contaminés (et non contaminés) sont générés quotidiennement par le port systématique d'équipements de protection personnel (gants, masques, etc.).

Ces déchets se retrouvent généralement mélangés aux ordures ménagères et à la portée des enfants ce qui rend leur gestion encore plus cruciale. La crise liée au coronavirus a entamé la dynamique nationale de reboisement et de protection des écosystèmes marins et terrestres.

Elle a eu un impact sur les stratégies en faveur de l'économie verte et bleue et sur les grands chantiers infrastructurels et énergétiques.

> *Impact sur les mouvements transfrontaliers*

La mobilité humaine par le biais de voyages internationaux et nationaux est l'un des principaux facteurs de risque connus de propagation de ce virus, d'où la nécessité de tenir compte de ce facteur dans les efforts visant à atténuer la propagation de la maladie et son impact en Guinée. La République de Guinée compte environ 43 points d'entrée officiels (PoE) par voie aérienne, terrestre et maritime.

Alors que les liaisons aériennes et maritimes sont bien cartographiées et peuvent être facilement contrôlées contre les maladies infectieuses, les traversées terrestres représentent un défi majeur car il existe de nombreux points d'entrée non officiels qui relient la Guinée à ses six pays voisins. Malgré les restrictions de voyage et les mesures de confinement mises en place par le gouvernement de la Guinée, les tendances montrent qu'il y a eu d'importants flux transfrontaliers irréguliers avec des retours de migrants et de personnes déplacées suite à la pandémie.

Les cas importés sont toujours possibles par le biais du franchissement des frontières terrestres si aucune stratégie n'est mise en place pour contrôler le franchissement (non officiel) avec la fermeture des points d'entrée officiels. En outre, la notification de nombreux cas importés de Conakry vers l'intérieur du pays a mis en évidence le déficit de contrôle sanitaire le long des routes principales.



3. MECANISME DE COORDINATION ET REPONSE DU GOUVERNEMENT

En réponse à la pandémie, le Gouvernement guinéen a mis en place un Comité Interministériel présidé par le Premier Ministre avec la participation de l'ensemble des partenaires multilatéraux et bilatéraux. Le Gouvernement a par la suite approuvé la mise en place d'un ensemble de mesures prioritaires d'urgence destinées à atténuer les effets immédiats de la pandémie de la COVID-19.

D'un coût global de 370 millions USD, ce programme s'articule autour de trois composantes : sanitaire, sociale et d'appui au secteur privé. La composante sanitaire de la riposte comprend la consolidation du dispositif de surveillance et de prise en charge et le renforcement des infrastructures et du système de santé. La composante sociale inclut le plan d'urgence de l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES) et des mesures sociales complémentaires.

La composante appui au secteur privé comprend l'allègement des charges financières et fiscales pesant sur les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire ; des mesures générales d'allègement et d'assouplissement des obligations fiscales pour l'ensemble des entreprises et l'assouplissement des mécanismes de financement de l'économie.

La coordination de la réponse nationale s'articule sur quatre composantes :

- > La composante sanitaire est pilotée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS),
- > La composante sociale se trouve sous le leadership de l'Agence Nationale pour l'Inclusion Économique et Sociale (ANIES),
- > La composante d'appui au secteur privé impulsée par l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP)
- > La composante relèvement et résilience est pilotée conjointement par les Ministères du Plan et du Développement Économique (MPDE), de l'Économie et des Finances (MEF) et de la Coopération et de l'Intégration Africaine (MCIA).

Ce plan de relance sera financé par un fonds de riposte COVID-19, pour un montant de plus de 2 500 milliards de francs guinéens.



4. L'OFFRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN GUINÉE

La coordination générale de la réponse du système des Nations Unies en Guinée est assurée par l'équipe pays sous le leadership du coordonnateur résident. L'objectif de cette coordination est d'assurer un alignement parfait avec les priorités nationales en s'appuyant sur les mécanismes de coordination mis en place par le Gouvernement et notamment par le Comité Permanent Inter-Agence Stratégique (CoPIA), mais aussi en s'assurant d'une bonne coordination avec la réponse offerte par l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Au plus haut niveau, le SNU travaille en étroite collaboration avec le Comité Interministériel présidé par le Premier Ministre. Les autres niveaux de coordination sont ancrés dans le dispositif national de la réponse, qui englobe les réponses sectorielles et intersectorielles.

À ce titre, le SNU travaille en étroite collaboration avec les différentes commissions de l'ANSS et avec les ministères sectoriels afin d'appuyer la mise en œuvre d'une réponse sanitaire et socio-économique complète et inclusive.

L'offre du Système des Nations Unies en Guinée se décline autour de deux axes opérationnels d'interventions, comprenant la réponse sanitaire visant à stopper la chaîne de transmission du virus et la réponse socioéconomique ayant pour objectif un relèvement économique et social rapide.

La Guinée ne faisant pas partie du plan global de réponse humanitaire et ne disposant pas d'une plateforme de coordination humanitaire basée sur les clusters, la dimension humanitaire de la réponse se veut transversale à plusieurs des piliers des composantes sanitaire et socio-économique, assurant ainsi un continuum humanitaire - développement et mettant l'accent plus particulièrement sur le renforcement de la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle tout en leur permettant un meilleur accès aux services sociaux de base.

Pour formaliser ces actions transversales ayant par essence un caractère humanitaire et pour faciliter la mobilisation des ressources, un plan de réponse humanitaire sera développé avec l'appui du bureau OCHA de Dakar.

1. LA REPONSE SANITAIRE COVID-19

Le volet sanitaire de la réponse du SNU s'appuie sur la Stratégie mondiale de lutte contre la COVID-19, déclinée ci-dessous. Cette stratégie vise à planifier une réponse immédiate tout en se préparant sur le long terme.

PRODUITS / ACTIONS PRIORITAIRES	FINANCEMENTS REQUIS	FINANCEMENTS DISPONIBLES	MONTANT A MOBILISER
18	\$ 35,439,162	\$ 11,286,275	\$ 24,152,887

Mobiliser	Mobiliser tous les secteurs et toutes les communautés pour s'assurer que chaque secteur du gouvernement et de la société adhère et participe à la riposte et à la prévention des cas.
Maîtriser	Maîtriser les cas sporadiques et les clusters et prévenir la transmission locale en identifiant et en isolant rapidement tous les cas, en leur fournissant des soins appropriés, ainsi qu'en recherchant tous les contacts, en les plaçant en quarantaine et en leur apportant un soutien.
Éliminer	Éliminer la transmission locale par des mesures de prévention et de lutte contre l'infection adaptées au contexte, des mesures de distanciation physique au niveau de la population, et des restrictions appropriées et proportionnées des déplacements nationaux et internationaux non essentiels.
Réduire	Réduire la mortalité en fournissant des soins cliniques appropriés aux personnes touchées par la COVID-19, en assurant la continuité des services sanitaires et sociaux essentiels et en protégeant les travailleurs de première ligne et les populations vulnérables.
Développer	Développer des vaccins et des traitements sûrs et efficaces qui peuvent être administrés à grande échelle et qui sont accessibles en fonction des besoins.

Figure 3: Approche globale de la réponse sanitaire

Stratégie de la réponse

En Guinée, un mécanisme de coordination interagences a été mis en place sous le leadership de l'Organisation Mondiale de la Santé, appuyé par le Bureau du Coordonnateur Résident. Toutes les agences, fonds et programmes des Nations Unies, ont contribué aux efforts communs à travers les différentes réunions des piliers regroupant des agences, en fonction de leurs avantages comparatifs.

La transmission en Guinée étant communautaire,

le choix du SNU guidé par l'OMS a été d'orienter la réponse sanitaire à travers 6 piliers visant à stopper la transmission de l'infection à travers le renforcement de l'engagement communautaire, en parallèle d'une meilleure prise en charge des malades, et d'un renforcement du système de dépistage et surveillance de la maladie.

La réponse sanitaire se base sur 6 piliers, chacun d'entre eux ayant une agence lead de coordination (figure 3).

⁴Le Comité Permanent Inter - agences (CoPIA) a été mis en place en 2009 bien avant l'apparition de la maladie à virus Ebola. Il correspond au besoin de maintenir en Guinée un cadre structuré de coordination non seulement des activités humanitaires mais également les activités de développement des capacités nationales de résilience et de réduction des risques de catastrophes. Le CoPIA regroupe les partenaires humanitaires, les partenaires au développement et la contrepartie nationale

1 Pilier Communication sur les risques et engagement communautaire	Leadership : UNICEF Périmètre d'actions : Renforcer l'engagement communautaire afin de réduire la transmission de la pandémie.
2 Pilier Surveillance, Équipes d'intervention rapide et Investigation	Leadership : OMS Périmètre d'actions : Appuyer les autorités locales dans la surveillance épidémiologique, recensement des cas et tracking de leurs contacts, la ségrégation des données afin de cibler les plus vulnérables.
3 Pilier Points d'entrée	Leadership : OIM Périmètre d'actions : Appuyer la Guinée dans la réactivation de la stratégie de surveillance au niveau des points d'entrée. Initier et promouvoir des approches sous-régionales dans la surveillance, le dépistage et la prise en charge au niveau des points d'entrée.
4 Pilier Capacité de laboratoires	Leadership : OMS Périmètre d'actions : Appuyer la capacité de dépistage au niveau national avec une concentration sur les régions à travers la formation, l'assistance technique et l'approvisionnement d'équipement et de réactifs.
5 Pilier Prise en charge des cas et Prévention et contrôle des infections	Leadership : OMS Périmètre d'actions : S'assurer que le personnel médical est doté de EPPs et de moyens de prise en charge des malades. L'OMS appuie dans l'assistance technique relative aux divers protocoles dans un cadre d'éthique adéquat.
6 Pilier Logistique et support opérationnel	Leadership : PAM Périmètre d'actions : Le pilier logistique vise à renforcer la capacité du système et du gouvernement dans l'atteindre des objectifs à travers l'accélération des circuits des produits médicaux et équipements dans la chaîne d'approvisionnement globale et locale.

Figure 4 : organisation de la réponse sanitaire du SNU à la COVID-19

Interventions prioritaires

Les interventions prioritaires s'articulent autour des 18 produits et actions prioritaires suivants :

Communication sur les risques et engagement communautaire

- 1.1. Les capacités des acteurs de la communication et des leaders communautaires sont renforcées pour véhiculer les messages relatifs à la COVID-19
- 1.2. Les communautés ont accès à des informations fiables sur les mesures

de prévention de la COVID-19, les sites de dépistages et de prise en charge par différents canaux y compris le numéro vert

- 1.3. Les résultats d'une étude socio-anthropologique permettent de mesurer le niveau des connaissances et la perception des populations sur la COVID-19



Campagne de communication sur l'adoption des gestes barrières - UNICEF.

Points d'entrée

- 1.4. Les échanges entre les pays limitrophes contribuent à suivre et réduire les risques liés aux flux/mouvements de personnes
- 1.5. Les principaux points de passages sont opérationnels et équipés de technologies pour des dépistages rapides
- 1.6. Les capacités techniques et logistiques du personnel déployé facilitent le contrôle sanitaire dans les points d'entrée

Capacités de laboratoire

- 1.7. Les laboratoires d'analyses disposent du matériel et intrants nécessaires à un dépistage fiable
- 1.8. Des procédures standards opérationnelles sont validées pour le prélèvement et le transport des échantillons en toute sécurité

Prise en charge des cas et Prévention et contrôle des infections

- 1.9. Les lieux de rassemblement à haut potentiel de transmission communautaire sont identifiés et surveillés
- 1.10. Les capacités des agents de tri et du personnel médical sont renforcées dans les 10 districts sanitaires les plus touchés par la pandémie
- 1.11. De nouveaux centres de prise en charge sont identifiés, équipés ou construits pour améliorer les capacités d'accueil

- 1.12. Les partenaires sont formés sur la gestion et l'enterrement digne et sécurisé des corps dans le cadre des décès communautaires

Logistique

- 1.13. Le transport des vivres et non vivres (NFI) est assuré vers les sites de prise en charge et les communautés bénéficiaires
- 1.14. Des installations temporaires équipées de lits, de systèmes d'énergie renouvelable et de points d'eau sont mises en place et améliorent les capacités de la prise en charge des malades de la COVID-19
- 1.15. Le matériel roulant est disponible et facilite le transport des échantillons et des malades vers les laboratoires et/ou les centres de prise en charge

Surveillance

- 1.16. Des équipes de surveillance épidémiologiques sont identifiées et formées au niveau des régions et préfectures (EPARE et ECARE) sur les investigations, la détection et la déclaration des cas de COVID-19 dans les zones à hauts risques
- 1.17. Les personnes en contact des cas confirmés sont suivies pendant la quatorzaine et les éventuels cas orientés vers les centres de prise en charge
- 1.18. Les ménages des cas contacts mis en quarantaine bénéficient d'une source d'alimentation suffisante

2. REPONSE SOCIOÉCONOMIQUE



Appui au Centre d'Autonomisation des Femmes pour la production des masques de protection - PNUD.

La réponse socioéconomique vient compléter la réponse sanitaire en couvrant cinq dimensions essentielles à une réponse intégrée à la pandémie à COVID-19 comprenant : 1) la priorité à la santé ; 2) la protection des populations ; 3) la réponse et reprise économiques ; 4) les mesures macroéconomiques ; 5) la cohésion sociale.

PRODUITS / ACTIONS PRIORITAIRES	FINANCEMENTS REQUIS	FINANCEMENTS DISPONIBLES	MONTANT A MOBILISER
33	\$ 54,460,327	\$ 27,325,642	\$ 26,934,685



Figure 5 : Les piliers du plan du Secrétaire général de la réponse à la pandémie

2.1. PRIORITE A LA SANTE : PROTEGER LES SERVICES ET LES SYSTEMES DE SANTÉ PENDANT LA CRISE

PRODUITS / ACTIONS PRIORITAIRES	FINANCEMENTS REQUIS	FINANCEMENTS DISPONIBLES	MONTANT A MOBILISER
6	\$ 6,398,213	\$ 3,921,405	\$ 2,476,808

Stratégie de la réponse

Dans le cadre de ce pilier, l'appui du SNU permettra à la Guinée de répondre directement à la pandémie et de maintenir simultanément les services de santé essentiels en atténuant les risques d'effondrement du système. La mise à niveau, la protection du personnel soignant et des acteurs des soins ainsi que l'accroissement des capacités de prise en charge des infrastructures de santé sont des impératifs pour aider la Guinée à prévenir une flambée incontrôlée des cas de la COVID-19 et une incapacité à offrir des soins appropriés aux malades dont le nombre pourrait évoluer rapidement.

En outre, il sera essentiel d'assurer la continuité des services de santé hors urgence, notamment en ce qui concerne la santé néonatale et maternelle, la vaccination et la santé de la reproduction qui sont fortement impactés en cette période de crise, ainsi que la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles.

La stratégie sera opérationnalisée en deux phases :

- > Une première phase durant laquelle des actions ciblées seront mises en place pour permettre à la Guinée de maintenir les services de santé vitaux essentiels même si elle doit répondre à la montée en flèche de la demande en matière de soins intensifs.
- > Une deuxième phase nécessitant un effort complémentaire ciblant le redressement, la préparation et le renforcement du système de santé, l'accent étant mis sur les soins de santé primaires et la couverture sanitaire universelle, ainsi que la capacité de faire face aux prochaines vagues de la COVID-19.

Interventions prioritaires : les appuis qui seront apportés s'articuleront autour des 6 produits et actions prioritaires suivants

- | | |
|---|---|
| <p>1.1 Les populations notamment les plus vulnérables ont un accès continu et de qualité aux services de prévention et de prise en charge sanitaires</p> | <p>vulnérabilité, notamment les femmes enceintes/allaitantes, les enfants et les personnes handicapées et ou vivants avec le VIH/SIDA reçoivent des services de santé adaptés à leurs besoins</p> |
| <p>1.2 Le personnel et les patients des structures sanitaires disposent des équipements et des intrants de protection individuels adaptés à la prévention de l'infection</p> | <p>1.5 Les institutions nationales sont appuyées dans l'utilisation d'outils innovants dans la gestion des services relatifs à la continuité des services de santé</p> |
| <p>1.3 Les structures sanitaires fournissent les services de santé essentiels aux communautés dans des conditions respectueuses des mesures d'assainissement y compris l'évacuation des déchets médicaux</p> | <p>1.6 Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises sont soutenues et fabriquent localement divers produits de santé notamment des masques, des bottes en plastique, des tenues, des lits d'hôpital, des kits d'hygiène et de produits pharmaceutiques/pharmacologiques.</p> |
| <p>1.4 Les populations en situation de</p> | |

2.2. PROTECTION DES POPULATIONS : PROTECTION SOCIALE ET SERVICES ESSENTIELS

PRODUITS / ACTIONS PRIORITAIRES	FINANCEMENTS REQUIS	FINANCEMENTS DISPONIBLES	MONTANT A MOBILISER
9	\$ 20,565,274	\$ 13,344,397	\$ 7,120,877

Stratégie de la réponse

Pour accompagner et protéger les populations pauvres et vulnérables affectées directement et indirectement par la COVID-19, le SNU appuiera le gouvernement et ses partenaires à concevoir et mettre en œuvre un ensemble de mesures essentielles relatives aux services sociaux de base (état civil, support psychosocial, eau, hygiène et assainissement, nutrition et éducation) accessibles aux enfants et à leurs familles, notamment ceux identifiés comme les plus vulnérables dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la COVID19 (SNLC 2020-2022).

Les interventions prévues dans cette réponse incluront aussi la mise en place d'un corridor humanitaire, permettant le retour au pays de plus

de 500 ressortissants guinéens bloqués dans des pays étrangers qui bénéficieront d'un filet de protection et d'assistance dès leur arrivée puis dans leur communauté d'origine.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le plan de réponse du SNU contribuera à mettre en place des activités génératrices de revenus dans le domaine agricole dans les zones les plus touchées et une aide alimentaire destinée aux ménages isolés et les plus touchés par la crise. La pandémie à COVID-19 constitue une opportunité pour réactiver la plateforme humanitaire de coordination entre le SNU, les partenaires techniques et financiers, les ONGs et le Gouvernement.

Interventions prioritaires : les appuis qui seront apportés s'articuleront autour des 9 produits et actions prioritaires suivants

- 2.1. Les groupes vulnérables identifiés dans la politique nationale de protection sociale ont accès à des filets sociaux qui amortissent les effets de la pandémie
- 2.2. Les enfants et adolescents en âge scolaire ont un accès continu à l'éducation dans un environnement protecteur
- 2.3. Assurer la continuité des services sociaux et l'accès aux centres d'hébergement
- 2.4. Les personnes victimes de violences basées sur le genre et de violations des droits de l'homme bénéficient d'une prise en charge psychosociale et médico-légale
- 2.5. L'appui au retour et à l'insertion des guinéens à l'étranger et en difficulté est fourni aux autorités nationales
- 2.6. Les institutions nationales et les communautés disposent de chaînes d'approvisionnement alimentaires intégrées aux marchés locaux et régionaux permettant de répondre aux besoins nutritionnels et alimentaires de base.
- 2.7. Les communautés vulnérables ont accès à des services d'eau potable et vivent dans un environnement assaini
- 2.8. Les structures de coordination humanitaire sont redynamisées et un plan de réponse humanitaire élaboré.
- 2.9. Une analyse des programmes et projets du Système des Nations Unies et de la Banque Mondiale permet la cartographie des interventions dans le pays et l'identification de potentiels axes de collaborations.

2.3. REPONSE ET RELEVEMENT ECONOMIQUES : PROTECTION DES EMPLOIS, DES PMES, DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU SECTEUR INFORMEL

PRODUITS / ACTIONS PRIORITAIRES	FINANCEMENTS REQUIS	FINANCEMENTS DISPONIBLES	MONTANT A MOBILISER
7	\$ 23,101,060	\$ 7,614,060	\$ 15,487,000

Stratégie de la réponse

La stratégie des programmes d'appui du SNU capitalisera sur les acquis du Cadre de concertation (CC) des acteurs de la finance inclusive mis en place sous l'égide de la BCRG, qui constitue un cadre approprié pour discuter et mettre en place le mécanisme de gestion du fonds d'Appui aux PME. Dans le cadre de concertation des acteurs de la finance inclusive, un fonds avait été mis en place auprès des banques locales pour renforcer les capacités des PME afin de favoriser le financement de leur plan d'affaires.

Les activités de renforcement des capacités à l'endroit des PME visent à diminuer le risque et à les rendre plus solides dans la gestion des crédits qu'ils reçoivent. Ce modèle durable est une façon aussi de mutualiser le risque et de favoriser l'accès au financement. Par ailleurs, le SNU en coordination avec plusieurs autres

partenaires appuie entre autre 1) la conduite d'une étude d'impact sur le secteur privé guinéen mais aussi sur l'impact de la baisse des transferts de fonds en direction des ménages, 2) la mise en place du fonds d'appui aux entreprises plus particulièrement PME et GIE, 3) Le fonds de garantie des prêts aux PME, 4) la promotion et l'ouverture d'établissements bancaires communautaires et de proximité, 5) le renforcement des capacités et de la professionnalisation. Ces programmes et projets s'attacheront à soutenir, autant que possible, les activités d'appuis aux acteurs du secteur privé formel et informel pour atténuer l'impact sur les activités de production et commerciales, sur l'emploi, et les revenus notamment des populations et des entreprises les plus vulnérables (PME et Start-Up).

Interventions prioritaires : les appuis qui seront apportés s'articuleront autour des 7 produits suivants

- | | |
|--|--|
| <p>3.1 Des politiques et réformes inclusives favorisent la protection des travailleurs touchés par la crise et garantit le travail décent</p> <p>3.2 Les initiatives d'entrepreneuriat et d'innovations sociales des jeunes sont soutenues par des partenariats</p> <p>3.3 Les femmes et les jeunes les plus défavorisés ont accès à des prestations de services leur permettant de développer l'entrepreneuriat</p> <p>3.4 Des analyses et évaluations permettent de mesurer l'impact de la baisse de revenus et la compétitivité des PME</p> | <p>3.5 Les MPMEs/ entrepreneurs individuels ont accès à des aides financières qui assurent la continuité de leur productivité et des emplois notamment pour les femmes et les jeunes</p> <p>3.6 Le secteur privé adopte des mesures diverses qui le rend plus résilient aux chocs futurs</p> <p>3.7 Les revenus des communautés sont protégés et améliorés à travers la création d'activités génératrices de revenus.</p> |
|--|--|

2.4. REPONSE MACROECONOMIQUE ET COLLABORATION MULTILATERALE

PRODUITS / ACTIONS PRIORITAIRES	FINANCEMENTS REQUIS	FINANCEMENTS DISPONIBLES	MONTANT A MOBILISER
6	\$ 1,018,000	\$ 418,000	\$ 500,000

Stratégie de la réponse

Le Gouvernement guinéen a rapidement compris qu'au-delà des conséquences immédiates, la crise sanitaire de la COVID-19 aurait des répercussions profondes dans tous les domaines de la vie publique. En conséquence et au-delà des mesures d'urgence de prévention et de riposte conjoncturelles, ce sont des réponses structurelles qu'il faut apporter à moyen et long terme, aux profondes mutations qui en découlent. Il faut pour cela adopter une démarche stratégique à moyen et long-terme en reconsidérant la pandémie à la COVID-19 comme une problématique de développement.

Le Gouvernement a ainsi opté pour la préparation d'une stratégie en tant que cadre national d'interventions destinées à aider le pays à se relever des dégâts de la pandémie. Dénommée Stratégie Nationale de Lutte contre la COVID-19 (SNLC), cette stratégie sert également comme instrument de dialogue avec les partenaires techniques et financiers, pour mobiliser les ressources nécessaires à la couverture des besoins de financement du programme anti-COVID-19. Grâce à son expertise et sa vaste présence en Guinée, le SNU a réussi à nouer un partenariat stratégique avec le Gouvernement lui permettant d'apporter un appui de qualité à la formulation des politiques publiques et à leur mise en œuvre dans le contexte de la COVID-19 et de la préparation de la SNLC.

Les recommandations partagées avec le Gouvernement ont porté sur :

- (i) La transformation économique inclusive qui requiert la pleine participation des jeunes dans les efforts de croissance, de création d'emplois qualifiants, rémunérateurs et générateurs de revenus ;
- (ii) La promotion des outils technologiques innovants pour accélérer la transformation économique durable ;
- (iii) Le renforcement des capacités de préparation, anticipation et réponse aux catastrophes et urgences sanitaire, humanitaire et environnementale ;
- (iv) Le relèvement des capacités d'absorption des financements des projets ;
- (v) La rénovation des dispositifs existants de coordination de l'aide.

Les interventions dans la sphère macroéconomiques seront l'occasion de renforcer les partenariats avec la Banque Mondiale, le FMI, la BAD, la BID et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, à travers une série d'actions concrètes visant à une planification conjointe de la réponse mais aussi à la mise en place d'un cadre de gouvernance économique pour renforcer la traçabilité des ressources financières, spécialement celles allouées à la riposte contre la COVID-19.

La stratégie de la réponse macroéconomique du SNU à la COVID-19 repose sur une approche en trois étapes.

- > Mener une évaluation rapide de l'impact socioéconomique de la crise afin de quantifier les dépenses nécessaires pour la contenir.
- > Evaluer la marge de manœuvre que laisse le budget pour augmenter les dépenses, ce qui déterminera dans une large mesure la capacité d'action du gouvernement.
- > Enfin, conduire une analyse des priorités politiques et des mesures stratégiques disponibles qui tiennent compte des difficultés de financement et de mise en œuvre auxquelles sont confrontés les gouvernements.



Rassemblement du corps médical au Centre de Traitement de Donka à Conakry - ANSS.

En outre, le SNU se propose d'appuyer la mise en place d'un Fonds National de Relance Post Covid-19 (FNRPC) qui aura pour objectif de soutenir la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires liés à la relance et à la résilience en mobilisant l'aide au développement fournie par

les partenaires traditionnels, nouveaux ou non-résidents et en acheminant les ressources aux entités nationales et aux organisations de mise en œuvre y compris les Agences du Système des Nations Unies.

Interventions prioritaires : les appuis qui seront apportés s'articuleront autour des 7 produits suivants

- 4.1. Les capacités des instances nationales sont renforcées sur le suivi des ODD y compris sur le monitoring du budget et des dépenses sociales
- 4.2. La politique Nationale d'Emploi et d'emploi jeunes est préparée en partenariat avec AGUIPE, Ministère du Travail de l'emploi et de la formation professionnelle et Ministère de la jeunesse
- 4.3. Le Fonds National de Relance Post Covid-19 (FNRPC) est établi en collaboration avec le Ministère du plan et du développement économique
- 4.4. Une étude d'impacts socioéconomiques est réalisée et les données désagrégées orientent les interventions stratégiques
- 4.5. Un mécanisme de coordination des partenaires techniques et financiers impliquant le SNU et les donateurs de la Guinée est opérationnel et des ressources importantes mobilisées
- 4.6. Les institutions Nationales de la Guinée, disposent des capacités pour une gestion transparente des ressources allouées à la réponse au COVID-19
- 4.7. L'appui au processus de digitalisation est accéléré dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et d'autres secteurs de l'économie y compris l'inclusion financière.

2.5. COHESION SOCIALE ET RESILIENCE COMMUNAUTAIRE

PRODUITS / ACTIONS PRIORITAIRES	FINANCEMENTS REQUIS	FINANCEMENTS DISPONIBLES	MONTANT A MOBILISER
4	\$ 3,377,780	\$ 2,027,780	\$ 1,350,000

Stratégie de la réponse

L'urgence présentée par la réponse à la crise actuelle ne doit pas occulter les processus en cours de dialogue social et d'engagement démocratique enclenché dans de nombreux pays dont la Guinée mais garantir que les progrès limités, réalisés en matière d'égalité des sexes et de protection civile au cours des dernières décennies ne soient pas annihilés.

La réponse socio-économique à la Covid-19 doit se fonder sur un dialogue social et un engagement politique adaptés, fondés sur tous les droits de l'homme : économiques, civils, culturels, politiques et sociaux ; la réduction des inégalités, y compris spatiales, l'accès au système judiciaire, l'égalité des sexes et l'inclusion des femmes, des migrants de retour et des personnes handicapées ou vivant avec la VIH/SIDA ou celles atteintes d'albinisme.

La gouvernance sécuritaire, la protection civile et la cohésion sociale doivent par conséquent être soutenues. Un accent particulier doit être

porté sur la prévention et la réponse aux cas de violation et abus des droits de l'homme mais également viser à renforcer les systèmes de prise en charge et de suivi des VBG ainsi que l'inclusion des groupe marginalisés.

En guise de réponse à ces défis, les interventions du SNU sont articulées autour de trois axes majeurs :

- > La gouvernance institutionnelle, l'espace civique de participation de la société civile et des communautés au processus de gouvernance,
- > Le renforcement des mécanismes de surveillance, préparation et détection ;
- > La sécurité des personnes et leurs biens, y compris la prise en charge des VBG, notamment à travers le programme conjoint VBG/VSBG en cours d'élaboration.

Interventions prioritaires : les appuis qui seront apportés s'articuleront autour des 5 produits et actions prioritaires comme suit

- 5.1. Les institutions nationales disposent de capacités pour assurer et garantir un dialogue inclusif et la participation citoyenne notamment des jeunes et des femmes dans l'équité
- 5.2. La gouvernance et l'état de droit sont garantis conformément aux principes et libertés fondamentales
- 5.3. L'administration centrale et les collectivités disposent des capacités techniques et opérationnelles pour une meilleure gestion et un rapprochement des services publics des citoyens
- 5.4. Les capacités des FDS et de la protection sociale sont renforcées pour l'application des mesures d'ordre public d'exception décrétées par le Gouvernement pour lutter contre la Covid-19 de manière coordonnée, consistante, proportionnée, et respectueuse des droits individuels et collectifs
- 5.5. Les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes enceintes et allaitantes en insécurité alimentaires et souffrant de carence nutritionnelle ont accès à des aliments nutritifs



5. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

En reflétant le schéma de la gestion du plan opérationnel des Nations Unies de la réponse à la COVID-19 et en utilisant les mécanismes disponibles, le Système des Nations Unies en Guinée basera sa stratégie de mobilisation des ressources sur une combinaison des principaux outils suivants et notamment 8 principales sources de financement, décrites ci-dessous :

1. Apports financiers supplémentaires provenant des ressources internes des agences, fonds et programmes. Dans ce cadre les agences du SNU ont déjà commencé depuis le début de la pandémie à mobiliser des ressources au niveau central et régional afin de bénéficier de plus d'appui financier et technique.
2. Fonds issus de réallocations programmatiques au sein de différents portefeuilles et ceci en évaluant l'impact de la COVID-19 sur la planification multiannuelle et en redéfinissant les priorités avec la partie nationale et les partenaires. Cette réallocation a été effectuée dans une logique de maintien de la continuité des services essentiels de base et de l'appui que le système fournit dans des secteurs vitaux et pour lesquels les ressources ne peuvent pas être réduites.
3. Fonds d'affectations spéciaux (Trust funds)
 - a. **Le Fonds d'affectation spéciale du Secrétaire général pour la lutte contre la Pandémie COVID-19** est un mécanisme de fonds interagences des Nations Unies créé par le Secrétaire général des Nations Unies pour aider les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à répondre à la pandémie et à ses effets, y compris à un choc socioéconomique sans précédent. L'assistance du Fonds cible les plus vulnérables aux difficultés économiques et aux bouleversements sociaux.
 - b. **Fonds des Nations Unies de la consolidation de la paix** est l'instrument financier utilisé en premier recours par l'organisation pour maintenir la paix dans les pays ou situations où un conflit violent risque d'éclater ou sévit déjà. Le Fonds

peut investir auprès d'entités des Nations Unies, de gouvernements, d'organisations régionales, de banques multilatérales, de fonds d'affectation spéciale multidonateurs nationaux et d'organisations de la société civile. Le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF - Peace building Fund) intervient en Guinée depuis 2007. C'est la première intervention du PBF dans un pays qui ne connaît pas de conflit armé. A l'époque la Guinée subissait les contrecoups des crises régionales, et le pays, déjà fragile se retrouvait alors face à de multiples facteurs de risque.

Depuis 2007, le Fonds de Consolidation de la Paix est intervenu en République de Guinée à hauteur de plus de 80 millions de dollars, dont plus de 48 millions dans le cadre du deuxième plan prioritaire (2011-2015) de consolidation de la Paix et plus de 8,7 millions dans le cadre de la 1ère période de la troisième phase d'appui, janvier 2017 à juin 2019.

Pour la seconde 2nde période actuelle couvrant juin 2019 à décembre 2021 le budget s'élève à environ 18 millions. Le fonds appuie également les jeunes et les femmes à travers l'initiative de promotion des jeunes et de l'égalité des genres 2020. Cette initiative vise à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres et considère le rôle joué par les jeunes comme primordial.

- c. **Le Fonds d'affectation spéciale du Système des Nations Unies en Guinée**
- d. **Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine** finance des programmes qui permettent de traduire le concept de sécurité humaine en mesures concrètes et d'offrir des avantages concrets et durables aux personnes et collectivités vulnérables dont la survie, les moyens d'existence et la dignité sont menacés.
- e. **Fonds fiduciaire pour l'atteinte des Objectifs de développement durables (Joint SDG Fund).**

4. Le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF), constitue l'une des voies les plus rapides et efficaces pour assurer une intervention humanitaire immédiate pour assurer la survie des personnes touchées par des crises partout dans le monde. En Guinée, des discussions ont été entamées avec les équipes de OCHA afin d'examiner l'accès au pays à ces financements. L'équipe Pays est en train de préparer des propositions afin de faire bénéficier la Guinée d'un appui financier et technique humanitaire. La question humanitaire fait partie intégrante dans la planification de la réponse à la COVID-19 et au-delà de ce plan, des plans relatifs à la nutrition et la protection sous toute ces formes sont en train d'être mis en œuvre.
5. La Mobilisation des agences, fonds et programmes des Nations Unies auprès des partenaires au développement, les agences des Nations Unies travaillent en étroite collaboration avec les institutions financières internationales et avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux que ce soit au niveau du développement des analyses et des plans d'action pour la relance économique et sociale post COVID-19 en vue de soutenir la résilience des communautés et de maintenir la paix et la cohésion sociale qu'au niveau de la mobilisation des ressources pour accélérer la mise en œuvre des activités planifiées.
6. HDP Facility HUMANITARIAN-DEVELOPMENT-PEACEBUILDING AND PARTNERSHIP FACILITY. La Facilité HDPP soutient « les programmes et projets des Nations Unies pour tirer parti des partenariats et accroître l'impact dans les efforts visant à renforcer la résilience des personnes les plus vulnérables, à réduire la pauvreté, à améliorer la sécurité alimentaire, à promouvoir la prospérité partagée et à maintenir la paix».
7. Les partenariats avec le secteur privé. Dans ce contexte les Nations Unies ont lancé des initiatives de renforcement des PME et PMI d'un côté et d'un autre côté le SNU vise à cibler les entreprises privées dans des cadres de partenariats visant à accélérer la mise en œuvre des ODDs en vue d'accompagner le processus de relèvement économique. Ceci en mettant l'innovation comme principe directeur et en orientant les projets vers des secteurs productifs et promoteurs de croissance et de résilience.
8. Les institutions financières internationales (IFIs) et Banques multilatérales de développement (BMD). Le SNU est également engagé aux côtés du Gouvernement dans le cadre du plaidoyer et de la facilitation pour la mobilisation des ressources dans le cadre des fenêtres d'opportunité annoncées par les banques multilatérales de développement (BMD) et les bailleurs de fonds bilatéraux y compris pour un plaidoyer en faveur de l'allègement de la dette et l'allocation urgente de ressources de financement par le canal de mécanismes de réponse aux chocs. Dans ce cadre et en coordination avec le Gouvernement, le SNU a appuyé la préparation de notes conceptuelles et de documents de projets qui ont été soumis par le Gouvernement à plusieurs guichets de financement : BM, BAD, BID, BADEA, BEI, etc.

Le SNU en Guinée ciblera également les partenariats et collaborations avec les organisations régionales y compris les commissions économiques régionales, l'Union Africaine, la CEDEAO, Union du Fleuve Mano (MRU) afin de renforcer l'intégration régionale et encouragera des solutions communes aux effets néfastes du COVID-19.



6. DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION



Session d'échanges avec un conseil local des jeunes à Boké - UNRCO

Le suivi et évaluation du cadre de réponse multisectorielle est une étape cruciale afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre de la réponse contre la pandémie à COVID-19. Les agences, fonds et programmes ont défini des indicateurs de suivi et d'évaluation qui couvrent les composantes clés de ce présent plan et ceci en collaboration avec la partie nationale.

Les différentes catégories couvrent non seulement les aspects de la riposte à court terme mais aussi les produits et résultats relatifs au relèvement socioéconomique.

La stratégie de suivi et évaluation est caractérisée par les spécificités suivantes :

- > Adaptabilité, dans la mesure où le cadre s'adapte aux différentes dimensions temporelles et sectorielles dans sa mise en œuvre.
- > Objectivité dans la réflexion de l'avancement de la mise en œuvre du plan.
- > Intégration de la déclaration des données sur les plus vulnérables et aussi dans le processus collaboratif et participatif de sa mise en œuvre.

- > Promotion d'une coopération transfrontalière dans le suivi des programmes, afin de mener une approche sous-régionale dans la réponse aux défis posés par la pandémie.

Le processus de suivi et évaluation va main dans la main avec les processus établis au niveau national. Il répond aux orientations définies par le ministère de la santé sur l'aspect sanitaire, par la primature, le ministère du plan et du développement économique et le ministère de l'économie et des finances sur les aspects macroéconomiques, et sociaux et avec les autres aspects exigés par les différents ministères sectoriels.

Enfin, le cadre de réponse multisectorielle a été élaboré sur la base des connaissances, analyses et études effectuées sur les effets de la COVID-19 en Guinée et dans le monde au moment de son apparition. Il est basé sur une approche itérative dans la planification, la mise en œuvre et le suivi. Il sera révisé régulièrement afin de s'adapter au contexte national, aux changements de la situation épidémiologique au niveau mondial et local et aux avancées technologiques et scientifiques qui pourraient améliorer la réponse à la COVID-19.



7. INNOVATION

La crise du COVID-19 dans toutes ses dimensions - sanitaires et socioéconomiques - a suscité et continuera d'induire de profondes mutations dans tous les aspects de la vie socioéconomique dans le monde. Les impératifs de briser la chaîne de transmission du virus, d'atténuer l'impact socioéconomique de la pandémie et de s'adapter, nécessitent de l'innovation à tous les niveaux : organisations et opérations, produits et services, ressources et technologies.

Tel qu'illustré dans les interventions prioritaires du présent plan, le SNU en Guinée a mis un accent particulier sur l'innovation en tant que facteur transversal intégré dans chacun des piliers de la réponse.

L'adaptation de ses opérations et ceux de partenaires, au contexte pandémique par le biais de multiples innovations, a permis au SNU en Guinée de maintenir et poursuivre dans une mesure raisonnable ses activités notamment dans le cadre de la réponse à l'urgence sanitaire et la continuité de ses services de coopération techniques sur le terrain.

En vue d'appuyer le gouvernement guinéen dans sa gestion de la crise liée au COVID-19, le SNU s'efforce de promouvoir des innovations dans un certain nombre de domaines dont ceux des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), des pratiques de coopération et des partenariats nouveaux notamment en matière de partenariat public-privé pour le développement. Ces initiatives ont le potentiel de renforcer l'efficacité de la réponse, de promouvoir les capacités nationales et de réduire significativement les coûts des solutions ainsi que leur délai de livraison.

À cet effet et afin de soutenir le gouvernement dans ses initiatives de sensibilisation, le PNUD, en partenariat avec la Primature et le secteur privé, s'efforce de mettre en œuvre deux projets innovants, tirant partie des nouvelles technologies et notamment les initiatives SmartCoVid et drone pour la protection civile et humanitaire.

Les détenteurs de « Smartphones », une fois connectés au wifi gratuit et ouvert dans la ville de Conakry, peuvent visionner deux capsules de 30 secondes de sensibilisation (ou autre

information pertinente relayée par les structures étatiques) avant de se voir octroyé un pack de données internet. Ce processus, à la discrétion de l'utilisateur, peut être répété toutes les 24 heures. Cette solution, qui touchera plus d'un million de guinéens, viendra s'adosser à l'action commune du SNU pour les gestes barrières et les alertes liées à la lutte contre l'épidémie.

Par ailleurs, le SNU à travers l'ONUDI a impulsé le processus de renforcement stratégique et d'adaptation de centres de formation et d'incubation, de centres de recherches et de production pharmaceutiques locaux, et de PME innovatrices, pour la production locale d'équipements de protection personnelles, de kits d'hygiène, de technologies digitales visant à offrir des solutions rapides, accessibles et adaptées au contexte de la Guinée dans la lutte contre le COVID-19.

Il s'agit d'une dynamique de promotion de l'innovation portée par le secteur privé, que le SNU avec d'autres partenaires devront continuer à faire prospérer au niveau de la Guinée, en tenant compte des défis spécifiques notamment en matière de capacités humaines et techniques, de connectivité et d'autres facteurs clés pour une transition numérique accélérée.

En plus des solutions et approches précédemment articulées, d'autres solutions innovantes, adaptées au contexte sanitaire actuel, éclosent de manière ad-hoc notamment grâce à l'ingéniosité du personnel onusien en guinée. On peut citer à titre d'exemple la dispense de cours en ligne via les réseaux sociaux (Facebook) initiée depuis la flambée de la crise sanitaire afin d'assurer une continuité dans l'enseignement des jeunes étudiants. Cette initiative, qui se doit d'être formalisée, a reçu les hommages du SG des Nations Unies.

L'initiative Drone civils professionnels vise à développer différentes applications opérationnelles des drones en soutien au dispositif sanitaire et socio-sécuritaire (dispositif d'observation, de levée de doute et de contrôle, en support à la sécurité intérieure (notamment protection civile), dans le but de protéger la population et de soutenir l'action humanitaire et sociale.



8. COMMUNICATION



Session de dialogue avec les jeunes dans le cadre de l'initiative ONU75 - UNRCO.

La stratégie de communication du plan de réponse multisectoriel des Nations Unies reposera sur l'approche « *Unis dans l'Action* » qui se caractérise par une harmonisation des plans et activités pour la réalisation progressive de la vision d'une organisation unitaire s'exprimant d'une « *voix commune* » et constituant une « *identité commune* ».

Cette démarche est en adéquation avec la stratégie de communication des Nations Unies en Guinée, en appui au plan cadre d'appui au développement des Nations Unies et sera située à deux niveaux : La communication institutionnelle (interne et externe, en relation avec les partenaires locaux et internationaux) et la communication pour les changements de comportements, notamment au niveau des bénéficiaires et communautés.

Les principaux résultats de la communication, obtenus dans le cadre des efforts d'atténuation de la riposte à la pandémie de COVID-19, avec l'appui du Groupe Inter-agences Communications (GIC), en tant que partie prenante du comité de pilotage des Nations Unies, seront capitalisés, dans l'objectif de consolider l'inclusivité, la cohérence et l'efficacité.

La stratégie de communication vise les objectifs suivants :

- > Contribuer à la visibilité des avantages comparatifs des interventions du SNU dans la riposte contre la pandémie de Covid-19 ;
- > Elaborer des outils de communication et de plaidoyer pour accompagner la mise en œuvre des interventions communes et la mobilisation des ressources ;
- > Soutenir l'approche inclusive de la communication dans l'esprit de la réforme des Nations Unies et l'approche « *Unis dans l'action* ».

Afin de renforcer l'expression d'une même «voix», à travers une communication et un plaidoyer harmonisé, il sera procédé à l'établissement d'un partenariat ciblé avec les médias modernes et canaux traditionnels les plus importants; l'utilisation harmonisée des réseaux sociaux, des plateformes et solutions web ; l'adoption de la charte graphique des Nations Unies dans la production des supports ; l'élaboration d'un plan de communication annuel budgétisé, en appui au plan de réponse multisectoriel par le GIC.



9. RISQUES

L'approche adoptée par le SNU prend en considération les risques majeurs liés à l'opérationnalisation du cadre et définit les mesures de mitigation qui sont nécessaires et adéquates.

Risque relatif à la coordination entre partenaires et diverses parties prenantes dans la réponse

Un besoin crucial de coordination efficace de la réponse à la pandémie a été noté. Il est par conséquent primordial d'assurer une collaboration et coordination continues entre les différents partenaires et participants à la réponse en assurant un alignement clair et direct avec la réponse nationale et en adaptant les diverses stratégies au besoin de la Guinée. Cette coordination, qui reste limitée à ce jour et nécessitera un renforcement significatif, permettra de cibler les zones qui nécessitent un appui et d'éviter la duplication des interventions. Une coordination rationnelle et bien informée permettra également de décentraliser la réponse aux différentes régions et de rendre les diverses stratégies plus inclusives.

Risque relatif à la rapidité de mobilisation des ressources et à la capacité d'absorption des contributions

La conjoncture économique globale causée par la COVID-19 a mis la pression sur les finances de plusieurs pays donateurs et rendent l'accès à l'aide et aux appuis financiers encore plus compétitifs et encore plus complexes. Cette pression vient au moment où les pays récipiendaires nécessitent plus d'appui à cause des effets ravageurs de la pandémie sur tous les secteurs économiques et sociaux. Le cadre financé à 41%, nécessite un financement complémentaire afin de répondre aux défis posés par la pandémie. Une mobilisation coordonnée et commune avec les partenaires est une des clefs afin d'accélérer cette mobilisation.

Outre le taux de mobilisation de ressources, la capacité d'absorption et la rapidité de mise en œuvre des activités sont au centre de l'action du

SNU. Divers systèmes d'accélération de la mise en œuvre ont été adoptés et une capitalisation sur les partenariats existants en Guinée effectuée. Le SNU bénéficie d'une chaîne d'approvisionnement globale qui permet l'accès à aux équipements et intrants nécessaires à la réponse, une présence sur le terrain et aussi une expérience avec la gestion multisectorielle des effets des pandémies à travers les acquis de la réponse Ebola et les réalisations dans le cadre du développement national.

Risque relatif à la stabilité et sécurité générale :

Le SNU a intégré la composante cohésion sociale et résilience des populations dans sa réponse à la pandémie. En appuyant les initiatives renforçant la gouvernance et le dialogue, le SNU vise à appuyer la Guinée dans une consolidation de la paix afin de créer un environnement propice à la reprise économique et sociale.

Risque relatif au manque de coordination sous-régionale et à la faiblesse de la gestion transfrontalière de la pandémie

Avec l'allègement graduel des mesures de confinement et restrictions de mouvement, la Guinée fera face à un risque transfrontalier de propagation de la pandémie. Le SNU a prévu de renforcer les actions menées dans le cadre de la coopération transfrontalière afin d'améliorer la coordination inter pays dans la gestion de la pandémie et de la création de mécanismes communs et d'infrastructures équipées afin d'accueillir les passagers et utilisateurs réguliers des points frontaliers et d'assurer un contrôle sanitaire répondant aux standards internationaux.



OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



ANNEXE 1 PRODUITS DU PROGRAMME-CADRE



LA RÉPONSE SANITAIRE

Objectif du cadre de réponse :
Réponse à la crise COVID-19 en Guinée
Pilier 3 du PNDES : Développement inclusif du capital humain

Cadre de Coopération des Nations-Unies 2018-2022 : EFFET 3 : D'ici fin 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité

Résultat stratégique # 1.1 de la SNLC : La pandémie de COVID-19 est maîtrisée

ODD concernés : 1,2,3, 4, 5 et 6



Le pilier Communication sur les risques et engagement communautaire

N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
1.1	Les capacités des acteurs de la communication (journalistes, traditionnels) et des leaders communautaires sont renforcées pour véhiculer les messages relatifs au COVID-19	\$ 268,800	\$ 260,000	\$ 8,800	UNICEF, OMS, OIM, UNFPA, ONUSIDA, HCDH, PNUD
1.2	Les communautés ont accès à des informations fiables sur les mesures de prévention de la COVID-19, les sites de dépistages et de prise en charges par différents canaux y compris le numéro vert	\$ 2,841,600	\$ 1,557,637	\$ 1,283,963	MOUNA
1.3	Les résultats d'une étude socio-anthropologique permettent de mesurer le niveau de connaissances et la perception des populations sur la COVID-19	\$ 64,000	\$ 64,000	\$ 0	UNICEF
Sous Total		\$ 3,174,400	\$ 1,881,637	\$ 1,292,763	

Le Pilier Surveillance, Équipes d'intervention rapide et Investigation

N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
1.1	Des équipes de surveillance épidémiologiques sont identifiées et formées au niveau des régions et préfectures (EPARE et ECARE) sur les investigations, la détection et le rapportage des cas de COVID19 dans les zones à hauts risque	\$ 1,088,000	\$ 830,334	\$ 257,666	OMS, OIM, ONUHABITAT
1.2	Les personnes contact des cas confirmés sont suivies pendant la quatorzaine et les éventuels cas orientés vers les centres de prise en charge	\$ 576,000	\$ 160,000	\$ 416,000	OMS
1.3	Les ménages des cas contacts mis en quarantaine bénéficient d'une ration alimentaire suffisante	\$ 2,560,000	\$ 0	\$ 2,560,000	PAM
Sous Total		\$ 3,174,400	\$ 990,334	\$ 3,233,666	

Le Pilier Points d'entrée					
N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
1.7	Les échanges entre les pays limitrophes contribuent à suivre et réduire les risques liés aux flux/mouvements de personnes	\$ 57,600	\$ 45,000	\$ 12,600	OIM
1.8	Les principaux points de passages sont opérationnels et équipés de technologies pour des dépistages rapides	\$ 4,688,569	\$ 400,000	\$ 4,288,569	OIM, OMS
1.9	Les capacités techniques et logistiques du personnel déployés facilitent le contrôle sanitaire dans les points d'entrée	\$ 1,967,431	\$208,000	\$ 1,759,431	OIM
Sous Total		\$ 6,713,600	\$ 653,000	\$ 6,060,600	

Le Pilier Capacité de laboratoires					
N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
1.10	Les laboratoires d'analyses disposent du matériel et intrants nécessaires à dépistage fiable	\$ 4,096,000	\$ 1,364,124	\$ 2,731,876	OMS
1.11	Des procédures standards opérationnelles sont validées pour le prélèvement et le transport des échantillons en toute sécurité	\$ 192,000	\$ 150,000	\$ 42,000	OMS
Sous Total		\$ 4,288,000	\$ 1,514,124	\$ 2,773,876	

Le Pilier Prise en charge des cas et Prévention et contrôle des infections (PCI)					
N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
1.12	Les lieux de rassemblement à haut potentiel de transmission communautaire sont identifiés et surveillés	\$ 64,000	\$ 64,000	\$ 0	MOUNA
1.13	Les capacités de agents de tri et du personnel médical sont renforcées dans les 10 districts sanitaires les plus touchés par la pandémie	\$ 2,395,962	\$ 3,468,785	\$ (1,072,823)	OMS, UNICEF
1.14	De nouveaux centres de prise en charge sont identifiés, équipés ou construits pour améliorer les capacités d'accueil	\$ 4,211,200	\$1,386,693	\$ 2,824,507	OMS, PAM, UNICEF, UNOPS
1.15	Les partenaires sont formés sur la gestion et l'enterrement digne et sécurisé des corps dans le cadre des décès communautaires	\$ 384,000	\$ 0	\$ 384,000	OMS
Sous Total		\$ 7,055,162	\$ 7,055,162	\$ 4,919,478	



Le programme de cantines scolaires pour l'accès à une éducation égalitaire de qualité - PAM

Pilier Logistique et support opérationnel					
N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
1.16	Le transport des vivres et non vivres (NFI) est assuré vers les sites de prise en charge et les communautés bénéficiaires	\$ 1,280,000	\$ 0	\$ 1,280,000	PAM
1.17	Des installations temporaires équipées de lits, de systèmes d'énergie renouvelable et de points d'eau sont mises en place et améliorent les capacités de la prise en charge des malades de COVID-19	\$ 192,000	\$ 192,000	\$ 0	PAM, UNICEF, PNUD
1.18	Le matériel roulant est disponible et facilite le transport des échantillons et des malades vers les laboratoires et/ou les centres de prise en charge	\$ 8,512,000	\$ 1,135,702	\$ 7,376,298	PAM, UNICEF, UNOPS
Sous Total		\$ 9,984,000	\$ 1,327,702	\$ 8,656,298	
Total Réponse Sanitaire		\$ 35,439,162	\$ 11,286,275	\$ 24,152,887	

LA RÉPONSE SOCIO-ÉCONOMIQUE

PILIER 1 : LA SANTÉ D'ABORD

Objectif du cadre de réponse :

Protéger les services et les systèmes de sante pendant la crise

Pilier 3 du PNDES : Développement inclusif du capital humain

Cadre de Coopération des Nations-Unies 2018-2022 : EFFET 3 : D'ici fin 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité

Résultat stratégique # 1.1 de la SNLC : La pandémie de COVID-19 est maîtrisée

ODD concernés : 1,2,3, 4, 5 et 6



N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
1.1	Les populations notamment les plus vulnérables ont un accès continu et de qualité aux services de prévention et de prise en charge sanitaires	\$ 2,582,500	\$ 1,272,918	\$ 1,309,582	UNFPA, OMS, UNICEF, OIM
1.2	Le personnel et les patients des structures sanitaires disposent des équipements et des intrants de protection individuels adaptés à la prévention de l'infection	\$ 1,873,781	\$ 1,768,781	\$ 105,000	OMS, UNFPA, OIM, UNICEF
1.3	Les structures sanitaires fournissent les services de santé essentiels aux communautés dans des conditions respectueuses des mesures d'assainissement y compris l'évacuation des déchets médicaux	\$ 570,000	\$ 200,000	\$ 370,000	UNICEF, OMS, PNUD
1.4	Les populations en situation de vulnérabilité, notamment les femmes enceintes/allaitantes, les enfants et les personnes handicapées et ou vivants avec le VIH/SIDA reçoivent des services de santé adaptés à leurs besoins	\$ 142,226	\$ 100,000	\$ 42,226	ONUSIDA, UNFPA
1.5	Les institutions nationales sont appuyées dans la gestion des services relatifs à la continuité des services de santé	\$ 229,706	\$ 229,706	\$ 0	UNFPA
1.6	Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises sont soutenues et fabriquent localement divers produits de santé notamment des masques, des bottes en plastique, des tenues, des lits d'hôpital, des kits d'hygiène et de produits pharmaceutiques/pharmacologiques	\$ 1,000,000	\$ 350,000	\$ 650,000	ONUDI, UNDP, UNICEF
Sous Total		\$ 6,398,213	\$ 3,921,405	\$ 2,476,808	

PILIER 2 : LA PROTECTION DES POPULATIONS

Objectif du cadre de réponse :
Contribuer à ce que les groupes vulnérables identifiés bénéficient de la protection sociale et des services essentiels

Pilier 3 du PNDES : Développement inclusif du capital humain

Cadre de Coopération des Nations-Unies 2018-2022 : EFFET 3 : D'ici fin 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité

Résultat stratégique # 1.2 de la SNLC : les répercussions socio-économiques de la pandémie sont atténuées

ODD concernés : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 16



N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
2.1	Les groupes vulnérables identifiés dans la politique nationale de protection sociale ont accès à des filets sociaux qui amortissent les effets de la pandémie	\$ 300,000	\$ 300,000	\$ 0	OIM, PNUD, UNFPA, UNICEF
2.2	Les enfants et adolescent en âge scolaire ont un accès continu à l'éducation dans un environnement protecteur	\$ 6,899,274	\$ 7,560,000	\$ (660,726)	UNICEF, UNESCO
2.3	Assurer la continuité des services sociaux et l'accès aux centres d'hébergement	\$ 600,000	\$ 194,123	\$ 405,877	HCDH, UNICEF, PAM, OIM
2.4	Les personnes victimes de violences basées sur le genre et de violations des droits de l'homme bénéficient d'une prise en charge psychosociale et médico-légale	\$ 240,000	\$ 104,600	\$ 135,400	UNFPA, HCDH, UNICEF
2.5	L'appui au retour et à l'insertion des guinéens à l'étranger et en difficulté est fourni aux autorités nationales	\$ 90,000	\$ 90,000	\$ 0	OIM
2.6	Les institutions nationales et les communautés disposent de chaînes d'approvisionnement alimentaires intégrées aux marchés locaux et régionaux permettant de répondre aux besoins nutritionnels et alimentaires de base	\$ 10,300,000	\$ 4,858,424	\$ 5,441,576	PAM/UNICEF
2.7	Les communautés vulnérables ont accès à des services d'eau potable et vivent dans un environnement assaini	\$ 2,036,000	\$ 237,250	\$ 1,798,750	UNICEF
2.8	Les structures de coordination humanitaire sont redynamisées et un plan de réponse humanitaire élaboré.	\$ 50,000	\$ 0	\$ 50,000	SNU
2.9	Une analyse des programmes et projets du Système des Nations Unies et de la Banque Mondiale permet la cartographie des interventions dans le pays et l'identification de potentiels axes de collaborations.	\$ 50,000	\$ 0	\$ 50,000	SNU
Total Pilier 2		\$ 20,565,274	\$ 13,344,397	\$ 7,120,877	

PILIER 3 : LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE

Objectif du cadre de réponse :
Protéger des emplois, des PME, des travailleurs et travailleuses du secteur informel

Pilier 2 du PNDES : Transformation économique durable et inclusive

Cadre de Coopération des Nations-Unies 2018-2022 : EFFET 2 : D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en oeuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations au changement climatique et aux risques des catastrophes

Résultat stratégique # 2.1 de la SNLC : la résilience de l'État face aux chocs épidémiques est renforcée

ODD concernés : 1, 2, 3, 5, 8, et 9



N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
3.1	Des politiques et réformes inclusives favorisent la protection des travailleurs touchés par la crise et garantit le travail décent	\$ 660,000	\$ 0	\$ 660,000	ONUUDI
3.2	Les initiatives d'entrepreneuriat et d'innovations sociales des jeunes sont soutenues par des partenariats	\$ 2,200,000	\$ 90,000	\$ 2,110,000	PNUD, ONUUDI, FIDA, OIM
3.3	Les femmes et les jeunes les plus défavorisés ont accès à des prestations de services leur permettant de développer l'entrepreneuriat	\$ 5,450,000	\$ 1,013,000	\$ 4,437,000	PNUD, ONUUDI, ITC
3.4	Des analyses et évaluations permettent de mesurer l'impact de la baisse de revenus et la compétitivité des PME	\$ 250,000	\$ 120,000	\$ 130,000	PNUD, ONUUDI
3.5	Les MPMEs/ entrepreneurs individuels ont accès à des aides financières qui assurent la continuité de leur productivité et des emplois notamment pour les femmes et les jeunes	\$ 2,900,000	\$ 1,350,000	\$ 1,550,000	PNUD, ONUUDI, OIM
3.6	Le secteur privé adopte des mesures diverses qui le rend plus résilient aux chocs futurs	\$ 3,100,000	\$ 500,000	\$ 2,600,000	ONUUDI, PNUD, OIM, UNICEF
3.7.	Les revenus des communautés sont protégés et améliorés à travers la création d'activités génératrices de revenus.	\$ 8,541,060	\$ 4,541,060	\$ 4,000,000	PAM, FIDA, FAO
Total Pilier 3		\$ 23,101,060	\$ 7,614,060	\$ 15,487,000	

Pilier 4 : REPONSE MACROECONOMIQUE

Objectif du cadre de réponse :

Appuyer les secteurs productifs, la protection des emplois et la promotion du travail décent

Pilier 2 du PNDES : Transformation économique durable et inclusive

Cadre de Coopération des Nations-Unies 2018-2022 : EFFET 2 : D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en oeuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations au changement climatique et aux risques des catastrophes

Résultat stratégique # 1.3 de la SNLC : les conditions de la relance de l'économie sont créées

ODD concernés : 3, 8, 9, 17



N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
4.1	Les capacités des instances nationales sont renforcées sur le suivi des ODD y compris sur le monitoring du budget et des dépenses sociales	\$ 603,000	\$ 103,000	\$ 500,000	PNUD, ONU-HABITAT, OIM
4.2	La politique Nationale d'Emploi et d'emploi jeunes est préparée en partenariat avec AGUIPE, Ministère du Travail de l'emploi et de la formation professionnelle et Ministère de la jeunesse	\$ 100,000	\$ 100,000	\$ 0	PNUD
4.3	Le Fonds National de Relance Post Covid-19 (FNRPC) est établi en collaboration avec le Ministère du plan et du développement économique	\$ 80,000	\$ 80,000	\$ 0	PNUD
4.4	Une étude d'impact socioéconomique est réalisée et les données désagrégées orientent les interventions stratégiques	\$ 85,000	\$ 85,000	\$ 0	PNUD, ONU-HABITAT
4.5	Un mécanisme de coordination des partenaires techniques et financiers impliquant le SNU et les donateurs de la Guinée est opérationnel et des ressources importantes mobilisées	\$ 50,000	\$ 50,000	\$ 0	SNU
4.6	Les institutions nationales de la Guinée, disposent des capacités pour une gestion transparente des ressources allouées à la réponse au COVID-19	\$100,000	\$ 0	\$ 100,000	ECA, PNUD
Total Pilier 4		\$ 1,018,000	\$ 418,000	\$ 500,000	

Pilier 5 : COHESION SOCIALE ET RESILIENCE COMMUNAUTAIRE

Objectif du cadre de réponse :

Soutenir le processus de dialogue social, d'engagement démocratique et la résilience des communautés vulnérables

Pilier 1 du PNDES : Promotion de la bonne gouvernance au service du développement durable

Cadre de Coopération des Nations-Unies 2018-2022 : EFFET 1 : D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'Etat de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme

Résultat stratégique # 2.1 de la SNLC : la résilience de l'État face aux chocs épidémiques est renforcée

ODD concernés : 10 et 16



N°	Produits/Résultats attendus	Budget total en USD	Disponible en USD	A mobiliser en USD	Agences Participantes
5.1	Les institutions nationales disposent de capacités pour assurer et garantir un dialogue inclusif et la participation citoyenne notamment des jeunes et des femmes dans l'équité	\$ 120,000	\$ 170,000	\$ 50,000	PNUD, HCDH
5.2	La gouvernance et l'état de droit sont garantis conformément aux principes et libertés fondamentales	\$ 248,000	\$ 248,000	\$ 200,000	HCDH, PNUD
5.3	L'administration centrale et les collectivités disposent des capacités techniques et opérationnelles pour une meilleure gestion et un rapprochement des services publics des citoyens	\$ 1,359,780	\$ 1,199,780	\$ 160,000	FIDA, ONU-HABITAT, PNUD, UNICEF
5.4	Les capacités des FDS et de la protection civile sont renforcées pour l'application des mesures d'ordre public d'exception décrétées par le Gouvernement pour lutter contre la Covid-19 de manière coordonnée, consistante, proportionnée, et respectueuse des droits individuels et collectifs	\$ 1,650,000	\$ 410,000	\$ 1,240,000	PNUD, OIM
Total Pilier 5		\$ 3,377,780	\$ 2,027,780	\$ 1,650,000	
Total Réponse Socio-économique		\$ 54,460,327	\$ 27,325,642	\$ 27,134,685	
Coordination, Suivi et Evaluation		\$ 2,723,016	\$ 200,991	\$ 2,522,026	
Total Réponse SNU		\$ 92,622,505	\$ 38,812,908	\$ 53,809,597	



Autonomisation des femmes à travers les activités génératrices de revenu et la lutte contre l'insécurité alimentaire : PAM Guinée.



ANNEXE 2 CONTRIBUTIONS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES



AGENCES RÉSIDENTES

Agence / Fonds / Programme	Rôle dans la riposte COVID-19
 <p>Centre du Commerce International</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le plan de riposte du gouvernement contre le COVID-19 en appuyant le secteur privé dans son renforcement de capacité afin qu'il soit plus résilient face à la crise sanitaire.
	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la réduction de l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au renforcement de la résilience des personnes affectées par la maladie ; Contribuer à la préparation des laboratoires vétérinaires pour le diagnostic de la COVID-19.
 <p>Investir dans les populations rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une assistance technique et une formation à distance pour une productivité agricole accrue. Effectuer des transferts monétaires pour le soutien alimentaire et/ou l'accès aux intrants de production. Achat et fourniture des articles de prévention COVID-19 à tous les participants et bénéficiaires de l'intervention (articles de protection individuelle, kits d'hygiène, matériel de communication d'atténuation prévention COVID-19). Cartographie et remise en état des installations de stockage adéquates en temps opportun.
 <p>NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME HAUT-COMMISSARIAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance - S'assurer du respect des droits de l'homme dans les mesures prises par le Gouvernement et leur application. Communication et engagement communautaire - Promouvoir l'espace civique de participation inclusive à la prévention et à la réponse au niveau communautaire et sensibiliser à la responsabilité, à la solidarité et contre la haine et la xénophobie. Continuité des services sociaux de base - s'assurer que personne ne soit laissé de côté dans la prévention, la réponse, la résilience et le relèvement. Points d'Entrée - Prévenir la stigmatisation et la discrimination aux points d'entrée et de transit.
 <p>ONU MIGRATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de prévention, détection et de réponse rapide à la menace du COVID-19 au niveau des Points d'entrée à haut risque. Faciliter la réalisation régulière des réunions transfrontalières avec les pays voisins de la Guinée en coordination avec les institutions communautaires (CEDEAO, Mano River Union...). Assurer le leadership du Pilier points d'entrée et collaboration transfrontalière. Appuyer la coordination au niveau décentralisé à travers l'opérationnalisation des Centres d'opération d'urgence des sante publique (COU-SP).

- Renforcer la participation coordonnée des services chargés de l'application de la loi (Protection civile, Police et Gendarmerie.) à la réponse à la pandémie de la COVID-19.
- Assister le gouvernement de la République de Guinée dans le cadre du retour des ressortissants guinéens, leur accueil et appui à la réinsertion.
- Coordonner et évaluer, avec les départements pertinents, l'impact de la pandémie sur la diaspora et son implication dans le développement socioéconomique (transfert de fonds) et assiste cette dernière dans sa réponse socioéconomique locale.
- Accompagner le soutien aux personnes en situation de mobilité affectées par la pandémie, en y incluant les ménages, les entrepreneurs et PME mais aussi les communautés impactées.



- Leadership technique de la réponse sanitaire.
- Appuyer la coordination décentralisée au niveau national.
- Renforcer la surveillance épidémiologique.
- Soutenir les efforts de renforcement des capacités des laboratoires de référence et de la logistique.
- Renforcer les capacités de prise en charge des cas et l'application des mesures de PCI.
- Appui à la communication sur les risque et l'engagement communautaire.
- Appui à la logistique à travers la mise en place d'une task force chaîne d'approvisionnement globale pour faciliter l'accès aux équipements médicaux.
- Appui au relèvement sanitaire, à la Couverture Universelle, à la Sécurité Sanitaire, à la Promotion de la Sante et du Bien-Être pour tous(tes) dans le cadre du Plan National de développement Sanitaire et du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES).



- Mener une enquête sanitaire et de l'impact socioéconomique du COVID-19 dans les quartiers précaires de Conakry (avec un accent sur l'accès aux services urbains de base, les conditions et l'accessibilité au logement) et fournir des orientations politiques pour la stratégie gouvernementale « reconstruire en mieux ».
- Distribution de kits préventifs dans les espaces congestionnés, type marchés et plateformes de mobilité.
- Assure le lead du pilier réponse et reprise économique du plan de réponse du SNU à la COVID-19.
- Soutien la production locale d'équipements de protection personnelles (EPI), de kit d'hygiène et solutions hydro-alcooliques pour les besoins des populations, acteurs économiques et structures de santé.
- Soutien la rétention et la création d'emploi à travers l'appui à l'adaptation des MPME et industries pour la continuité des activités et le relèvement post-pandémique.
- Appui l'innovation des entreprises et entrepreneurs dans la lutte contre la COVID-19 à travers la promotion de solutions de prévention et d'atténuation de l'impact du COVID-19 sur le secteur privé.
- Soutien à la mise à niveau des normes et de l'infrastructures qualité notamment en matière d'EPI, de solutions hydro-alcooliques.



ONU-HABITAT

- L'Agence des Nations Unies basée à Nairobi vise à promouvoir des villes et villages socialement et écologiquement durables et tire parti de ses connaissances pour aider les villes et les établissements humains à gérer les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie de COVID 19.



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

- Appuyer le Gouvernement pour le renforcement du système de santé.
- Appuyer le Gouvernement à réduire l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les personnes infectées par le VIH en Guinée.
- Contribuer au maintien des services de prise en charge par les ARV et les antis tuberculeux (AT), l'offre de service de dépistage aux populations clés et vulnérables ainsi que la chaîne d'approvisionnement en intrants VIH et TB.



WFP
Programme
Alimentaire
Mondial

- Le PAM soutient le Gouvernement dans son plan de riposte sanitaire et sociale contre le COVID-19. En plus de sa capacité de réponse rapide aux urgences, le PAM apporte son soutien technique aux institutions nationales et locales dans le cadre de la gestion de crise, l'assistance alimentaire et nutritionnelle et le renforcement de la résilience aux chocs des populations les plus vulnérables.
- Leadership : le PAM Guinée assure le leadership du pilier logistique.
- Mandat : Sauver des vies à travers une assistance alimentaire d'urgence et changer des vies à travers l'amélioration des moyens d'existence et de la résilience aux chocs des populations les plus vulnérables, et le renforcement des capacités institutionnelles nationales et locales.



P N
U D

- Soutien à la coordination interministérielle, à la planification stratégique et au dispositif de concertation et de mobilisation de l'assistance extérieure.
- Appui à la gouvernance sécuritaire, judiciaire et à la protection civile dans le cadre de la riposte.
- Appui au Meta-management public et à la révision des politiques, stratégies et programmes pour une meilleure prise compte de la riposte.
- Renforcement des capacités institutionnelles et humaines des structures nationales chargées de la réponse sociale et de la relance post COVID-19.
- Appui à l'analyse des impacts socioéconomiques du COVID-19 ainsi qu'à la mise en œuvre des mesures d'atténuation de la crise socioéconomique.



UN
C D F
Microfinance • Capital Development

- Dans ce contexte de COVID-19, en vertu de son mandat fondamental, le United Nations Capital Development Fund (UNCDF) aide les pays les moins avancés en bâtissant des économies stables et résilientes et en mettant à profit toute une gamme d'expertise technique et d'instruments d'investissement pour réduire et limiter les difficultés économiques et sociales touchant les communautés pauvres.
- L'UNCDF offre une proposition de valeur systémique pour stimuler les financements à l'aide de méthodes plus dynamiques au service des personnes pauvres et des populations exclues. L'UNCDF dispose de plusieurs outils qui permettent notamment de soutenir les paiements numériques pour maintenir les principaux flux

 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p>	<p>financiers ; d'augmenter les capacités des collectivités locales à accepter et déployer rapidement des financements pour répondre aux besoins locaux ; et d'injecter des fonds d'investissement ciblés dans de petites et moyennes entreprises (PME) afin de stabiliser les économies locales et accélérer le relèvement.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les processus de la reprise des cours dans les écoles et autres institutions d'enseignement l'UNESCO et l'UNICEF ont produit un document de référence Cadre pour la réouverture des écoles. • Co-lead pilier « Continuité de Services Sociaux Essentiels » du UN Plan de Contingence. • Contribuer au sous-groupe « Communication Digital » de la Commission Communication d'ANSS. • Contribuer à la Commission Surveillance à travers le recrutement des agents de saisie. • Appuyer la mise en œuvre du Plan de Ministère de la Santé de la Continuité de Services SRMNA à Conakry, et 17 Préfectures dans les régions de Kankan, Kindia, Mamou, Labé, Nzérékoré. • Mener une étude sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) à Conakry et appuyer les services de prise en charge des cas VBG avec Ministère de l'Action Sociale.
	<ul style="list-style-type: none"> • Doter les réfugiés et la communauté hôte en kits de prévention (lavage de mains, bavettes, gels hydroalcooliques, etc.). • Sensibiliser les personnes sous mandat ainsi que la communauté hôte sur les mesures barrières et la prise en charge des malades. • Assurer la prise en charge médicale par le référencement et octroyer une assistance alimentaire aux ménages vulnérables.
	<ul style="list-style-type: none"> • Co-lead de la commission communication et mobilisation sociale de l'ANSS/Min Santé. • Leadership du pilier communication des Risques et mobilisation sociale de la Task Force du SNU. • Lead : Communication et Engagement Communautaire. • Lead : Protection sociale et services sociaux Membre du Comité de pilotage de l'étude sur l'impact socio-économique du COVID-19. • Renforcement des capacités pour la continuité des services en faveur des enfants et des femmes (éducation, immunisation, nutrition, protection des enfants, WASH) dans la réponse au COVID-19. • Appui à la Prise en charge et PCI de la réponse sanitaire, spécifiquement pour le volet prise en charge psychosociale et le volet nutrition. • Appui à la mise en place ou renforcement des systèmes pour réduire l'impact socioéconomique de la COVID-19 sur les enfants. • Agent porteur de la requête du Gouvernement concernant le financement accéléré pour la lutte contre COVID-19 dans le secteur de l'éducation. • Appui à la chaîne logistique.



- Co-lead du pilier logistique avec le PAM au niveau de la task force UN.
- Renforcement des infrastructures de santé en réponse à la riposte COVID-19.
- Appui à la chaîne d'approvisionnement des besoins logistiques et équipements des infrastructures de santé.



- Le programme VNU soutient les Nations Unies et les États membres de l'ONU dans la réponse à la pandémie de coronavirus (COVID-19). Le programme invite tous les professionnels qualifiés à soutenir la réponse du système de l'ONU en tant que Volontaires de l'ONU dans leur pays. L'organisation a également mis en place des mesures pour suivre les 6 000 Volontaires des Nations Unies actuellement en service, déployés auprès de 50 entités partenaires des Nations Unies à travers le monde.



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

- Membre du Groupe de la Banque mondiale, IFC fournit un soutien financier accéléré à ses partenaires pour aider à soutenir les économies et à préserver les emplois pendant cette crise mondiale, qui frappe probablement plus les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. La réponse consiste en quatre facilités de financement : Soutenir les industries critiques, Maintenir les écoulements commerciaux ; Aider les clients à payer leurs factures et Soutenir les Banques locales.






- Groupe de la Banque mondiale : Le Groupe de la Banque mondiale s'emploie à accélérer la réponse internationale à la pandémie afin d'aider les pays en proie aux conséquences sanitaires et économiques de cette pandémie.



- Fonds monétaire international : Le Fonds monétaire international (FMI) appuie des pays, en particulier les plus vulnérables, et coordonne ses efforts en étroite collaboration avec ses institutions partenaires.

AGENCES NON RÉSIDENTES

Agence / Fonds / Programme	Rôle dans la riposte COVID-19
	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 100 millions de personnes dépendent du soutien des agences humanitaires des Nations Unies. La priorité absolue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) est de veiller à la continuité de cette aide vitale et à appuyer la réponse du système au COVID-19.
	<ul style="list-style-type: none"> L'Organisation internationale du Travail (OIT) et ses mandants - gouvernements, employeurs et travailleurs - jouent un rôle primordial dans la lutte contre la pandémie en garantissant la sécurité des personnes ainsi que la viabilité des entreprises et des emplois.
	<ul style="list-style-type: none"> À l'échelle mondiale, les femmes représentent 70 pour cent des travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux, et assument trois fois plus de tâches domestiques que les hommes. La prise en compte de leurs besoins et de leur leadership permet de renforcer la réponse au COVID-19 selon ONU-Femmes.
	<ul style="list-style-type: none"> La transmission de maladies, comme le nouveau coronavirus COVID-19, entre les animaux et les humains (zoonoses) menace le développement économique, le bien-être des animaux et des humains, et l'intégrité des écosystèmes. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) soutient les efforts mondiaux visant à protéger la biodiversité, à mettre fin au commerce illégal des espèces sauvages, à sauvegarder la manipulation des produits chimiques et des déchets et à promouvoir des plans de relance économique qui tiennent compte de la nature et de l'urgence climatique.
	<ul style="list-style-type: none"> L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) se concentre sur la fourniture d'une assistance vitale aux personnes qui en ont besoin, notamment les personnes qui consomment des drogues, qui sont en prison et qui ont le VIH/sida ou l'hépatite C. Le personnel de l'ONUDC dans le monde reste mobilisé pour mettre en œuvre les mandats de l'Office, notamment la lutte contre la criminalité qui cherche à exploiter la pandémie, comme la cybercriminalité.



COVID-19 RIPOSTE



CONTACT

Bureau du Coordonnateur Résident
Maison Commune des Nations Unies

📍 Corniche Coléah • Lansébouyi

📮 BP : 222 Conakry • Guinée

🐦 @GuineeOneUN

📘 OnuGuinee

🌐 <https://guinee.un.org>

